



Communiqué

Le 3 novembre 2023

TELUS annonce ses résultats opérationnels et financiers du troisième trimestre de 2023

Croissance totale du nombre de clients des services de télécommunication de 406 000, une hausse de 59 000 par rapport à l'an dernier et un record trimestriel historique, grâce à la forte demande de la clientèle pour notre gamme de services groupés mobiles et fixes de pointe

Nombre de mises en service nettes de téléphones mobiles de 160 000, notre résultat le plus élevé jamais enregistré au cours d'un troisième trimestre, et trimestre record pour les mises en service nettes d'appareils connectés, qui se sont établies à 179 000

Nombre solide de mises en service nettes de clients des services fixes pour un troisième trimestre de 67 000, dont 37 000 nouveaux clients des services Internet, grâce à une fidélisation de premier plan de la clientèle et au réseau TELUS PureFibre

Croissance des produits d'exploitation consolidés et du BAIIA rajusté de 7,2 pour cent et de 5,5 pour cent, respectivement, et croissance du flux de trésorerie disponible de 7,3 pour cent; baisse de 75 pour cent du bénéfice net en raison d'une hausse des coûts de restructuration et d'autres coûts liés à l'amélioration de la rentabilité et d'une hausse de l'amortissement et des coûts de financement; baisse de 21 pour cent du bénéfice net rajusté

Augmentation du dividende trimestriel, établi à 0,3761 \$, une hausse de 7,1 pour cent par rapport à la même période de l'exercice précédent, ce qui représente un rendement du dividende d'environ 6,5 pour cent

Reconfirmation des objectifs financiers consolidés de 2023

Vancouver (Colombie-Britannique) – TELUS Corporation a publié aujourd'hui ses résultats non audités du troisième trimestre de 2023. Les produits d'exploitation consolidés et autres produits ont augmenté de 7,2 pour cent par rapport à la même période de l'exercice précédent pour atteindre 5,0 milliards de dollars. Cette croissance a été stimulée par la hausse des produits d'exploitation tirés des services dans nos deux secteurs isolables : les solutions technologiques de TELUS et les solutions d'expérience client numérique (TELUS International). La croissance des produits d'exploitation tirés des services dans le secteur des solutions technologiques de TELUS a été stimulée par les facteurs suivants : i) croissance des produits d'exploitation tirés des services de santé découlant principalement de l'acquisition de LifeWorks le 1^{er} septembre 2022 et de la croissance interne; ii) hausse des produits d'exploitation tirés du réseau mobile attribuable à la croissance du nombre d'abonnés et à la croissance modérée des produits d'exploitation tirés de l'itinérance; iii) hausse des produits d'exploitation tirés des services de données fixes en raison de la croissance du nombre d'abonnés et de l'augmentation modérée des produits d'exploitation par client des services Internet. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse des produits d'exploitation tirés des services de télévision et des services vocaux fixes traditionnels découlant principalement de la substitution technologique. La croissance des produits d'exploitation dans le secteur des solutions d'expérience client numérique découle à la fois de l'expansion des services offerts à certains clients existants, de la croissance générée par les nouveaux clients, y compris les nouveaux clients gagnés grâce à l'acquisition de WillowTree le 3 janvier 2023, et de l'incidence favorable des taux de change. Ensemble, ces facteurs ont plus que contrebalancé les mesures prises par certains clients du secteur des solutions d'expérience client numérique pour gérer leurs propres coûts, réduisant ainsi nos produits d'exploitation. Consultez la section « Faits saillants des activités du troisième trimestre de 2023 » du présent communiqué pour obtenir une analyse des résultats relatifs aux solutions technologiques et aux solutions d'expérience client numérique.

« Au troisième trimestre, l'équipe TELUS a encore une fois démontré son excellence en matière d'exécution dans le secteur des solutions technologiques de TELUS, qui se distingue par la combinaison gagnante d'une croissance de la clientèle inégalée assortie d'excellents résultats financiers et opérationnels, ainsi que par l'amélioration de la croissance du BAIIA et l'expansion des marges dans le secteur des solutions d'expérience client numérique, a affirmé Darren Entwistle, président et chef de la direction. Le solide rendement de nos activités principales dans le secteur des télécommunications repose sur nos réseaux à large bande de premier plan à l'échelle mondiale et notre culture axée sur les clients, qui nous ont permis de connaître le meilleur trimestre de notre histoire, avec un total de 406 000 nouveaux abonnés nets, soit une hausse de 17 pour cent d'une année à l'autre, grâce à une forte demande pour notre gamme de services groupés mobiles et fixes de pointe. Ce résultat englobe 160 000 mises en service nettes de téléphones mobiles, notre meilleur résultat pour un troisième trimestre et notre meilleur résultat trimestriel depuis le deuxième trimestre de 2008, un record historique pour un troisième trimestre de 179 000 mises en service nettes d'appareils connectés et un solide nombre de mises en service nettes de clients des services fixes de 67 000 au troisième trimestre, dont 37 000 nouveaux clients des services Internet, grâce à une fidélisation de premier plan de la clientèle et au réseau TELUS PureFibre. Notre croissance de la clientèle de premier plan témoigne d'un taux de fidélisation sans cesse inégalé dans le secteur pour nos gammes de produits mobiles et fixes. La détermination de notre équipe à offrir une expérience client exceptionnelle a entraîné encore une fois ce trimestre une fidélité de la clientèle élevée pour nos principales gammes de produits. Il convient de souligner que notre taux de désabonnement des services mobiles postpayés est inférieur à 1 pour cent pour une dixième année de suite. »

« Aujourd'hui, TELUS International a annoncé une croissance stable des produits d'exploitation d'une année à l'autre et une amélioration séquentielle de la rentabilité, et a réitéré ses prévisions pour l'exercice 2023, a poursuivi M. Entwistle. La croissance des produits d'exploitation a été stimulée par l'augmentation des volumes et l'accélération des projets visant des clients importants, notamment en ce qui concerne les solutions de données fondées sur l'intelligence artificielle de TELUS International, ce qui démontre le potentiel important de TELUS International dans ce domaine. La marge du BAIIA rajusté de TELUS International a augmenté de façon considérable d'un trimestre à l'autre. Cette tendance positive devrait se poursuivre au quatrième trimestre et en 2024. Cette forte amélioration reflète les efforts considérables déployés par l'équipe afin de réaliser d'importantes économies de coûts grâce à notre programme d'amélioration de la rentabilité visant à rééquilibrer les facteurs de l'offre et de la demande dans l'ensemble des activités de TELUS International, et plus particulièrement en Europe. Malgré les défis à court terme découlant des pressions macroéconomiques auxquelles TELUS International a été confrontée cette année, nous restons très optimistes à l'égard de la stratégie et des investissements de TELUS International. Cette

confiance est amplifiée par les occasions intéressantes en matière de transformation numérique (surtout grâce à l'adoption de l'IA générative) et l'importance cruciale persistante des solutions différenciées d'expérience client numérique sur le marché, ce qui demeure un facteur très favorable à la croissance et à la rentabilité de TELUS International à moyen et à long terme. »

« L'unité d'affaires TELUS Santé a enregistré des produits d'exploitation de 422 millions de dollars au troisième trimestre, ainsi qu'une croissance du BAIIA de 20 pour cent, après normalisation pour tenir compte de LifeWorks. Nous continuons à mettre en œuvre notre stratégie de croissance mondiale et à réaliser des progrès vers l'atteinte de notre objectif de devenir l'entreprise de mieux-être la plus digne de confiance au monde. Ces progrès ont été accélérés par notre acquisition de LifeWorks en 2022. Par exemple, plus de 69 millions de personnes à l'échelle mondiale sont couvertes par nos programmes et nos services de santé, soit une hausse de plus de 9 millions d'une année à l'autre. De plus, nous avons favorisé les résultats en matière de santé en effectuant près de 151 millions de transactions en santé numérique au cours du troisième trimestre, une hausse de plus de 5 pour cent par rapport à la même période de l'exercice précédent, et le nombre d'adhérents à nos programmes de soins virtuels est passé à 5,5 millions, une hausse de près de 40 pour cent par rapport à l'an dernier. À mesure que nous évoluons en fonction des besoins de nos clients partout dans le monde, nous prévoyons que TELUS Santé poursuivra sa croissance dans les deux chiffres à long terme. Depuis l'acquisition de LifeWorks, notre équipe s'est engagée à réaliser des synergies annualisées de 427 millions de dollars d'ici la fin de 2025. Nous prévoyons notamment de réaliser des synergies de coûts d'exploitation de 327 millions de dollars provenant de l'intégration continue, et de l'optimisation de notre structure organisationnelle, de nos systèmes et de nos biens immobiliers. À ce jour, nous avons réalisé des synergies annualisées combinées de 194 millions de dollars en vue de l'atteinte de notre objectif global. De plus, nous anticipons des synergies de revenus à long terme de 100 millions de dollars découlant de la vente croisée de nos produits de santé auprès de la clientèle de TELUS Santé et dans l'ensemble de nos actifs, y compris TELUS International. Ces synergies nous permettront de réinvestir dans la croissance de nos activités et d'améliorer notre rentabilité, tout en mettant l'accent sur la fourniture de solutions de santé et de mieux-être à la fois efficaces, sûres et inégalées à nos clients. »

« Notre croissance de la clientèle record repose sur notre équipe motivée, qui est déterminée à proposer des offres de services et des capacités numériques supérieures sur nos réseaux PureFibre et mobiles à large bande de calibre mondial, a renchéri M. Entwistle. Par exemple, en août, TELUS a été nommée le fournisseur de services Internet (FSI) le plus rapide au Canada pour une quatrième année de suite, et le meilleur FSI en Alberta et en Colombie-Britannique par le magazine américain PCMag. Cette réalisation exceptionnelle illustre la détermination indéfectible de l'équipe TELUS à relier les Canadiens aux personnes et aux renseignements qui comptent le plus grâce au réseau TELUS PureFibre rapide, étendu et fiable. Par ailleurs, une telle reconnaissance de la supériorité des réseaux nationaux à large bande de TELUS souligne l'importance considérable de nos investissements à long terme dans nos technologies de réseau mobiles et filaires de calibre mondial, qui continueront de produire des retombées socioéconomiques considérables pour les Canadiens dans les collectivités d'un océan à l'autre dans les décennies à venir. »

« Soulignons que nos investissements soutenus dans notre réseau à large bande favorisent l'amélioration constante de nos résultats financiers et opérationnels, ainsi que la viabilité à long terme de notre programme de croissance du dividende, un des meilleurs du secteur, a poursuivi M. Entwistle. La hausse du dividende annoncée aujourd'hui de 7,1 pour cent d'une année à l'autre représente la 25^e hausse depuis le lancement de notre programme pluriannuel de croissance du dividende, qui en est maintenant à sa 13^e année. Depuis 2004, TELUS a remis plus de 24 milliards de dollars à ses actionnaires, dont plus de 19 milliards de dollars en dividendes, ce qui représente environ 17 \$ par action. »

« Afin de soutenir nos résultats toujours solides dans le contexte de la transformation rapide de notre secteur et de l'évolution du contexte réglementaire, concurrentiel et macroéconomique actuel, nous continuons de mettre l'accent sur l'exécution d'une vaste initiative d'efficacité à l'échelle de TELUS qui a été annoncée en août. Il est important de souligner que les investissements axés sur la transformation que nous réalisons avec prudence depuis plus d'une décennie pour établir la meilleure culture qui soit et offrir une expérience client inégalée dans le secteur sur nos réseaux mobiles et à large bande PureFibre de calibre mondial nous ont permis d'accélérer nos plans déjà bien avancés visant à révolutionner le monde numérique et nos efforts continus de rationalisation des coûts d'exploitation. La ténacité de notre équipe, sa résilience et sa capacité à adhérer au changement et à adapter continuellement sa façon de travailler nous ont permis d'achever en grande partie les réductions d'effectifs ciblées. Les économies de coûts

supplémentaires devraient commencer au cours du quatrième trimestre et atteindre leur plein régime au deuxième trimestre de l'année prochaine. Bien que cette initiative ait entraîné de nombreuses décisions difficiles, nous avons tiré parti de notre expérience reconnue de plusieurs décennies en matière de gestion des facteurs exogènes, qu'ils soient de nature réglementaire, concurrentielle ou macroéconomique ou, plus récemment, la pandémie mondiale, afin de relever les défis actuels et de préparer notre entreprise pour l'avenir. »

« TELUS a démontré qu'elle était à l'avant-garde mondiale du sociocapitalisme à l'occasion du récent lancement du programme de bourses d'études TELUS de 50 millions de dollars, le plus important programme de bourses au Canada, a conclu M. Entwistle. Créé grâce à un don de 25 millions de dollars de TELUS ainsi qu'à un engagement additionnel du même montant de la Fondation TELUS pour un futur meilleur, le programme de bourses d'études TELUS permettra à des milliers de jeunes (qui, sans le programme, n'en auraient peut-être pas les moyens) d'enrichir leur vie en suivant des études postsecondaires dans une université, un collège ou un centre de formation professionnelle. Il est important de souligner que le programme annuel de bourses permettra à ces leaders de demain de poursuivre leurs ambitions, de réaliser leur potentiel et de créer un avenir meilleur à la fois pour eux-mêmes et pour leurs collectivités. En effet, l'équipe TELUS contribue à créer un futur meilleur en veillant à ce qu'aucun jeune ne soit laissé pour compte. »

« Nos résultats du troisième trimestre témoignent de la solidité de notre exécution dans un environnement hautement concurrentiel et un climat macroéconomique mondial en pleine évolution, a déclaré Doug French, vice-président à la direction et chef des services financiers de TELUS. Dans le secteur des télécommunications au Canada, nos résultats opérationnels démontrent la puissance de notre marque dans les collectivités que nous servons, la force de nos solutions groupées de services mobiles et fixes de premier plan, ainsi que les résultats financiers solides qui en découlent, comme en témoigne la croissance de sept pour cent du BAIIA rajusté dans le secteur des solutions technologiques de TELUS. En ce qui concerne nos activités internationales, TELUS International a mis en œuvre ses programmes d'efficacité d'envergure afin de rajuster de façon importante sa structure de coûts en réponse aux pressions macroéconomiques, comme en témoigne la saine amélioration séquentielle des marges du BAIIA rajusté. TELUS International se place ainsi en excellente posture pour améliorer son profil de marge à la fin de 2023. L'équipe de TELUS Santé continue d'exécuter son plan d'intégration de LifeWorks, qui permet de réaliser d'importantes économies de coûts et de préparer l'entreprise en vue d'une forte croissance en 2024 et par la suite. »

« Au cours du troisième trimestre, nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre programme d'amélioration de la rentabilité à l'échelle de l'entreprise, comme nous l'avons annoncé lors de la publication de nos résultats du deuxième trimestre en août. Tandis que ces efforts se poursuivront au quatrième trimestre de 2023 et au début de 2024, cet important programme entraînera des réductions de coûts permanentes dans l'ensemble de l'organisation, ce qui favorisera notre profil de croissance, notre flux de trésorerie, notre programme de croissance du dividende et la réduction de l'endettement dans notre bilan. Par ailleurs, notre équipe a fait appel aux marchés financiers avec succès au cours du troisième trimestre dans le cadre de l'émission de nouveaux titres de créance à trois échéances distinctes d'une valeur totale de 1,75 milliard de dollars, notamment notre cinquième émission d'obligations liées au développement durable. Ce placement a fait l'objet d'une forte demande de la part des investisseurs dans un marché dynamique, ce qui témoigne encore une fois de notre excellent accès aux marchés financiers à mesure que nous poursuivons notre stratégie de croissance. Nous conservons un solide bilan. Le coût moyen de notre dette à long terme de 4,33 pour cent est bien inférieur aux taux courants, puisque notre équipe a su tirer parti des taux d'intérêt faibles de la dernière décennie pour accélérer notre stratégie de croissance, y compris la construction de notre réseau PureFibre de prochaine génération. Nous avons un excellent calendrier des échéances de la dette. L'échéance moyenne de notre dette à long terme est de presque 12 ans, et notre ratio taux fixe/taux variable est de 85 pour cent, ce qui constitue une solide mesure d'atténuation dans un contexte de rendements élevés », a conclu M. French.

Par rapport à la même période de l'exercice précédent, le bénéfice net de 137 millions de dollars pour le trimestre représente une baisse de 75 pour cent, et le bénéfice par action (BPA) de base de 0,09 \$ représente une baisse de 76 pour cent. Ces baisses ont été alimentées par les facteurs suivants : i) hausse des coûts de restructuration et d'autres coûts liés aux programmes d'amélioration de la rentabilité, y compris la réduction de l'effectif; ii) hausse de l'amortissement principalement attribuable à la croissance des immobilisations au cours des 12 derniers mois, y compris les acquisitions d'entreprises et l'expansion de la portée de notre réseau à large bande; augmentation de l'amortissement découlant des contrats de location de réseau; augmentation de l'amortissement découlant des pertes de valeur attribuables à la rationalisation des biens immobiliers; augmentation des activités de mise hors service; iii) hausse des coûts de financement principalement attribuable à la baisse estimative non réalisée au chapitre de nos accords d'achat d'énergie virtuelle visant des projets d'énergie renouvelable au 30 septembre 2023, ainsi qu'à l'augmentation de l'encours de la dette à long terme et à l'augmentation du taux d'intérêt en vigueur. En ce qui concerne le BPA, les tendances relevées témoignent aussi de l'effet du nombre supérieur d'actions ordinaires en circulation. Si l'on exclut les coûts de restructuration et autres coûts, les redressements d'impôt, la quote-part des gains se rapportant aux coentreprises immobilières et la variation non réalisée de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuelle (voir la rubrique « Rapprochement du bénéfice net rajusté » du présent communiqué de presse), le bénéfice net rajusté de 373 millions de dollars a diminué de 21 pour cent par rapport à la même période de l'exercice précédent, tandis que le BPA de base rajusté de 0,25 \$ a reculé de 26 pour cent par rapport à la même période de l'exercice précédent. Le bénéfice net rajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR, et le BPA de base rajusté est un ratio non conforme aux PCGR. Pour obtenir des explications approfondies de ces mesures, consulter la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées » du présent communiqué.

Par rapport à la même période de l'exercice précédent, le BAIIA consolidé a diminué de 7,9 pour cent pour s'établir à plus de 1,5 milliard de dollars, en raison de la hausse considérable des coûts de restructuration et autres coûts de 303 millions de dollars se rapportant à nos programmes d'amélioration de la rentabilité, y compris la réduction de l'effectif, et le BAIIA rajusté a augmenté de 5,5 pour cent pour s'établir à plus de 1,8 milliard de dollars. La croissance du BAIIA rajusté est attribuable aux facteurs suivants : i) hausse des produits d'exploitation tirés du réseau mobile attribuable à la croissance du nombre d'abonnés et à la reprise modérée de l'itinérance; ii) croissance dans le secteur de la santé, y compris les acquisitions d'entreprises et la croissance interne; iii) réduction de l'effectif; iv) hausse des marges sur les services Internet et de sécurité qui découle de la croissance du nombre d'abonnés. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les suivants : i) augmentation de la rémunération fondée sur le mérite; ii) hausse des coûts liés à l'expansion de nos capacités numériques, y compris l'augmentation du nombre de licences par abonnement et des coûts liés aux contractuels et à l'utilisation de l'infonuagique; iii) baisse des marges sur les services de télévision et les services vocaux fixes traditionnels; iv) contribution inférieure du secteur des solutions d'expérience client numérique en raison principalement d'un déséquilibre des coûts découlant d'une réduction de la demande de services de certains de nos clients importants du secteur de la technologie, surtout en Europe, dont les répercussions ont été plus importantes à partir du deuxième trimestre de 2023, laquelle a été partiellement compensée par les efforts déployés à compter du deuxième trimestre de 2023 pour améliorer la rentabilité.

Pendant le troisième trimestre, nous avons ajouté 406 000 nouveaux clients nets, une hausse de 59 000 par rapport à la même période de l'exercice précédent, ce qui comprend 160 000 téléphones mobiles et 179 000 appareils connectés, ainsi que 37 000 clients des services Internet, 20 000 clients des services de télévision et 18 000 clients des services de sécurité. Ce résultat a été contrebalancé en partie par une perte de 8 000 clients des services vocaux résidentiels. Le nombre total d'abonnés des solutions technologiques de TELUS, qui se chiffre à 18,9 millions, a augmenté de 7,2 pour cent au cours des 12 derniers mois en raison d'une hausse de 4,0 pour cent du nombre d'abonnés ayant un téléphone mobile qui se chiffre à environ 10 millions et d'une hausse de 23 pour cent du nombre d'abonnés ayant un appareil connecté qui se chiffre à plus de 2,9 millions. De plus, le nombre de connexions Internet a augmenté de 9,2 pour cent au cours des 12 derniers mois et se situe maintenant à environ 2,6 millions de connexions clients. Le nombre d'abonnés des services de télévision a connu une hausse de 4,8 pour cent pour s'établir à environ 1,4 million et la clientèle des services de sécurité a connu une hausse de 8,7 pour cent pour atteindre plus de 1,0 million.

Dans le secteur des soins de santé, à la fin du troisième trimestre de 2023, les adhérents admissibles aux soins virtuels se chiffraient à 5,5 millions et le nombre de personnes couvertes par nos solutions de santé s'élevait à 69,6 millions, une hausse respective de 38 pour cent et de 15 pour cent au cours des 12 derniers mois. Les transactions en santé numérique se sont chiffrées à 150,6 millions au troisième trimestre de 2023, soit une hausse de 5,2 pour cent par rapport au troisième trimestre de 2022.

Au troisième trimestre de 2023, le flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation a augmenté de 7 millions de dollars et le flux de trésorerie disponible de 335 millions de dollars a augmenté de 24 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent. La hausse du flux de trésorerie disponible découle de la hausse du BAIIA rajusté et de la réduction des dépenses en immobilisations, lesquelles ont été compensées en partie par la hausse des intérêts payés en espèces.

Les dépenses en immobilisations consolidées de 769 millions de dollars, y compris un montant de 22 millions de dollars se rapportant au développement immobilier, ont diminué de 17 pour cent au troisième trimestre de 2023. Le secteur des solutions technologiques de TELUS a été à l'origine de 161 millions de dollars de cette baisse au troisième trimestre de 2023. Cela est principalement attribuable au ralentissement prévu de la construction des réseaux mobiles et à fibre optique et du développement de systèmes, conformément aux objectifs de construction de 2023, comparativement aux investissements accélérés au cours de la période correspondante de 2022. Nos dépenses en immobilisations ont généré les résultats suivants : i) croissance du nombre d'abonnés des services Internet, de télévision et de sécurité, ainsi que du nombre d'adresses reliées à notre réseau à fibre optique; ii) élargissement de la couverture de notre réseau 5G; iii) expansion de nos offres de produits de santé et de nos capacités d'intégration d'entreprises; et iv) amélioration du développement de produits et du développement numérique afin d'améliorer la capacité et la fiabilité des systèmes. Les dépenses en immobilisations liées au développement immobilier du secteur des solutions technologiques de TELUS ont augmenté de 3 millions de dollars au troisième trimestre de 2023 en raison de l'augmentation des dépenses visant à soutenir la construction de projets pluriannuels, notamment TELUS Ocean et d'autres immeubles commerciaux en Colombie-Britannique. Au 30 septembre 2023, notre réseau 5G couvrait environ 31,6 millions de Canadiens, soit plus de 85 pour cent de la population.

Aperçu des résultats financiers consolidés

| En dollars canadiens et en millions, sous réserve des notes ci-dessous et à moins d'indication contraire (non audités) | Trimestre clos le 30 septembre | | Variation en pourcentage |
|---|-----------------------------------|--------|--------------------------------|
| | 2023 | 2022 | |
| Produits d'exploitation (découlant de contrats établis avec les clients) | 4 990 | 4 640 | 7,5 |
| Produits d'exploitation et autres produits | 5 008 | 4 671 | 7,2 |
| Total des dépenses d'exploitation | 4 491 | 3 875 | 15,9 |
| Bénéfice net | 137 | 551 | (75,1) |
| Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires | 136 | 514 | (73,5) |
| Bénéfice net rajusté ⁽¹⁾ | 373 | 471 | (20,8) |
| BPA de base (en dollars) | 0,09 | 0,37 | (75,7) |
| BPA de base rajusté ⁽¹⁾ (en dollars) | 0,25 | 0,34 | (26,5) |
| BAIIA | 1 517 | 1 646 | (7,9) |
| BAIIA rajusté ⁽¹⁾ | 1 820 | 1 724 | 5,5 |
| Dépenses en immobilisations ⁽²⁾ | (769) | (925) | (16,9) |
| Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation | 1 307 | 1 300 | 0,5 |
| Flux de trésorerie disponible ⁽¹⁾ | 355 | 331 | 7,3 |
| Connexions d'abonnés totales aux services de télécommunication ⁽³⁾ (en milliers) | 18 935 | 17 670 | 7,2 |
| Nombre de personnes couvertes par nos solutions de santé ⁽⁴⁾ (en millions) | 69,6 | 60,4 | 15,2 |

Annotation utilisée dans le tableau ci-dessus : v. n. – valeur négligeable.

- (1) Il s'agit de mesures financières non conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) et d'autres mesures financières déterminées qui n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB et qui pourraient ne pas être comparables aux mesures utilisées par d'autres émetteurs. Pour obtenir des définitions et des explications approfondies de ces mesures, consulter la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées » du présent communiqué.
- (2) Les dépenses en immobilisations comprennent les actifs achetés, à l'exclusion des actifs loués faisant l'objet d'un droit d'utilisation, mais qui n'ont pas encore été payés. Par conséquent, ces dépenses diffèrent des paiements en trésorerie au titre des immobilisations, à l'exclusion des licences de spectre, comme l'indiquent les états consolidés intermédiaires condensés des flux de trésorerie. Voir la *note 31* des états financiers consolidés intermédiaires pour en savoir plus.
- (3) La somme des abonnés actifs ayant un téléphone mobile, des abonnés actifs ayant un appareil connecté, des abonnés actifs des services Internet, des abonnés actifs des services vocaux résidentiels, des abonnés actifs des services de télévision et des abonnés actifs des services de sécurité est mesurée à la fin des périodes respectives selon les renseignements provenant des systèmes de facturation et d'autres systèmes sources. Le 1^{er} janvier 2023, nous avons rajusté de manière prospective le nombre d'abonnés ayant un téléphone mobile en y retirant 50 000 abonnés et le nombre d'abonnés ayant un appareil connecté en y ajoutant 82 000 abonnés à la suite d'un examen. Le 1^{er} janvier 2023, nous avons rajusté de manière prospective le nombre d'abonnés des services Internet en y ajoutant 70 000 abonnés en raison d'acquisitions d'entreprises.

Faits saillants des activités du troisième trimestre de 2023

Solutions technologiques de TELUS

- Les produits d'exploitation tirés des solutions technologiques de TELUS (découlant de contrats établis avec les clients) ont augmenté de 311 millions de dollars ou 7,8 pour cent au troisième trimestre de 2023, surtout en raison de la hausse des produits d'exploitation tirés du réseau mobile, de l'équipement et d'autres services mobiles, des services de données fixes et des services de santé, comme il est décrit ci-dessous. Cette hausse a été contrebalancée partiellement par la baisse des produits d'exploitation tirés des services vocaux fixes et des services liés à l'agriculture et aux biens de consommation.
- Le BAIIA lié aux solutions technologiques de TELUS a diminué de 111 millions de dollars ou 7,7 pour cent au troisième trimestre de 2023, tandis que le BAIIA rajusté lié aux solutions technologiques de TELUS a augmenté de 109 millions de dollars ou 7,0 pour cent, ce qui témoigne d'une hausse de la contribution directe du secteur, de la réduction de l'effectif, y compris les synergies réalisées avec LifeWorks, ainsi que de la baisse des frais de publicité et de promotion. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les suivants : i) augmentation de la rémunération fondée sur le mérite; ii) hausse des coûts associés aux acquisitions d'entreprises; iii) services supplémentaires offerts par le secteur des solutions d'expérience client numérique; iv) hausse des coûts liés à l'expansion de nos capacités numériques, y compris l'augmentation du nombre de licences par abonnement et des coûts liés aux contractuels et à l'utilisation de l'infonuagique.

Produits et services mobiles

- Les produits d'exploitation tirés du réseau mobile ont augmenté de 57 millions de dollars ou 3,4 pour cent au troisième trimestre de 2023, surtout en raison de la croissance du nombre d'abonnés ayant un téléphone mobile et du nombre d'abonnés ayant un appareil connecté, ainsi que de la croissance modérée des produits d'exploitation tirés de l'itinérance. Ces facteurs ont été partiellement compensés par l'incidence de la baisse des prix des forfaits de base et de la baisse des produits d'exploitation tirés des frais d'utilisation excédentaire, comme il est indiqué au paragraphe sur le PMAA lié aux téléphones mobiles ci-dessous.
- Les produits d'exploitation tirés de l'équipement des services mobiles et d'autres services ont augmenté de 12 millions de dollars ou 2,2 pour cent au troisième trimestre de 2023, surtout en raison des ventes de téléphones intelligents à valeur supérieure. Ce facteur a été contrebalancé en partie par une réduction des volumes de contrats attribuables à une hausse de l'activité promotionnelle axée sur les forfaits et la concurrence féroce sur le marché, ainsi qu'à un plus grand nombre de clients profitant des offres de forfaits Apportez votre propre appareil.
- La contribution directe des produits et services mobiles a augmenté de 65 millions de dollars ou 4,2 pour cent au troisième trimestre de 2023, surtout en raison de la croissance du nombre d'abonnés des services mobiles, de la hausse des marges sur les services d'itinérance attribuable à l'augmentation des voyages internationaux et de la hausse des marges sur l'équipement. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la hausse des commissions découlant de l'augmentation de l'achalandage dans les magasins de détail.

- Le produit moyen par appareil d'abonné (PMAA) lié aux téléphones mobiles était de 59,19 \$ au troisième trimestre de 2023, ce qui constitue une baisse de 0,29 \$ ou 0,5 pour cent pour le trimestre. Cette diminution s'explique par la baisse des prix des forfaits de base en raison de l'activité promotionnelle accrue et de la concurrence féroce sur le marché visant à la fois les nouveaux clients et les clients existants, qui s'est intensifiée d'abord au deuxième trimestre de 2023 et qui s'est poursuivie au troisième trimestre, ainsi que par la baisse des produits d'exploitation tirés des frais d'utilisation excédentaire à mesure que les clients continuent d'opter pour des lots de données plus volumineux ou illimités dans leurs forfaits. Ces facteurs ont été atténués en partie par nos efforts soutenus visant à accroître les mises en service à valeur supérieure et à générer une hausse modérée des produits d'exploitation tirés de l'itinérance en raison de l'augmentation des voyages.
- Les mises en service brutes de téléphones mobiles se sont chiffrées à 455 000 au troisième trimestre de 2023, ce qui constitue une hausse de 34 000. Cette augmentation s'explique principalement par la croissance des mises en service brutes des services postpayés découlant de l'activité promotionnelle soutenue et de la concurrence féroce sur le marché, qui s'est intensifiée d'abord au deuxième trimestre de 2023 et qui s'est poursuivie au troisième trimestre, l'augmentation de l'achalandage dans les magasins de détail et en ligne, ainsi que la croissance de la population canadienne.
- Les mises en service nettes de téléphones mobiles se sont chiffrées à 160 000 au troisième trimestre de 2023, soit une augmentation de 10 000, augmentation attribuable à la hausse des mises en service brutes de téléphones mobiles, mais partiellement atténuée par la hausse du taux de désabonnement lié aux téléphones mobiles, comme il est décrit ci-dessous.
- Le taux de désabonnement lié aux téléphones mobiles était de 1,00 pour cent au troisième trimestre de 2023, par rapport à 0,95 pour cent au troisième trimestre de 2022. Cette hausse du taux de désabonnement est principalement attribuable à l'augmentation du nombre de clients qui changent de fournisseur en raison de l'intensification des offres promotionnelles sur le marché, comme il est indiqué ci-dessus. Ces facteurs ont été atténués partiellement par nos efforts soutenus en matière de rétention de la clientèle grâce à la qualité inégalée de notre service et de notre réseau, au succès de nos offres promotionnelles et à nos offres groupées.
- Les mises en service nettes d'appareils connectés se sont chiffrées à 179 000 au troisième trimestre de 2023, soit une augmentation de 55 000, en raison de la hausse des connexions IdO et des ventes d'autres appareils connectés comme les tablettes et les appareils Internet mobile.

Produits et services fixes

- Les produits d'exploitation tirés des services de données fixes ont augmenté de 54 millions de dollars ou 4,9 pour cent au troisième trimestre de 2023. Cette hausse est attribuable aux facteurs suivants : i) augmentation du nombre d'abonnés des services Internet, de sécurité et de télévision; ii) augmentation modérée des produits d'exploitation par client découlant du passage à des vitesses Internet plus rapides et à des forfaits à tarif plus élevé. Cette croissance a été contrebalancée en partie par la diminution des produits d'exploitation tirés des services de télévision par client en raison de la proportion accrue de clients qui choisissent de plus petits forfaits télévisuels et de la substitution technologique.
- Les produits d'exploitation tirés des services vocaux fixes ont diminué de 7 millions de dollars ou 3,5 pour cent au troisième trimestre de 2023 en raison du déclin continu des produits tirés des services vocaux traditionnels, qui s'explique par la substitution technologique et les changements de prix des forfaits. Ces baisses ont été atténuées partiellement par le succès de nos offres groupées de produits, nos efforts de fidélisation et le passage des services traditionnels aux services IP.
- Les produits d'exploitation tirés de l'équipement des services fixes et d'autres services sont restés inchangés au troisième trimestre de 2023.
- La contribution directe des produits et services fixes a augmenté de 89 millions de dollars ou 7,4 pour cent au troisième trimestre de 2023 en raison de la croissance dans le domaine de la santé, y compris les acquisitions d'entreprises et la croissance interne, et de la hausse des marges sur les services Internet, de données et de sécurité qui découle de la croissance du nombre d'abonnés. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse des marges sur les services de télévision et les services vocaux traditionnels découlant principalement de la substitution technologique.
- Le nombre net de nouveaux abonnés des services Internet s'est chiffré à 37 000 au troisième trimestre de 2023, une hausse de 1 000 pour le trimestre. Cette hausse découle du nombre impressionnant de mises en service brutes générées par nos offres de regroupement de services dans le marché consommateurs, lequel a été contrebalancé en partie par une hausse du taux de désabonnement attribuable à l'incidence des pressions macroéconomiques sur les décisions d'achat des consommateurs.

- Le nombre net de nouveaux abonnés des services de télévision s'est chiffré à 20 000 au troisième trimestre de 2023, une hausse de 2 000 pour le trimestre. Cette hausse a été alimentée par nos offres diversifiées, mais contrebalancée en partie par la hausse du taux de désabonnement attribuable aux mêmes facteurs qui ont influé sur les services Internet.
- Le nombre net de nouveaux abonnés des services de sécurité s'est établi à 18 000 au troisième trimestre de 2023, une baisse de 7 000 pour le trimestre, ce qui reflète le taux de désabonnement légèrement supérieur attribuable aux mêmes facteurs qui ont influé sur les services Internet, lequel a été compensé en partie par le succès de nos offres de regroupement de services et par notre gamme diversifiée de produits et de services.
- Les pertes nettes d'abonnés des services vocaux résidentiels se sont chiffrées à 8 000 abonnés au troisième trimestre de 2023, par rapport à 6 000 durant la même période de l'exercice précédent. Nos offres groupées et à prix inférieur ont permis d'atténuer les pertes et de réduire le remplacement des services vocaux résidentiels par des services mobiles et Internet.

Services de santé

- Par l'intermédiaire de TELUS Santé, nous tirons parti de la puissance de la technologie pour offrir des solutions et des services connectés, facilitons l'accès aux soins et révolutionnons la circulation de l'information dans le secteur de la santé. Ce faisant, nous améliorons la collaboration, l'efficacité et la productivité dans tout l'écosystème des soins de santé. Nous progressons ainsi vers l'atteinte de notre objectif : transformer les soins de santé et donner aux Canadiens les moyens de prendre leur santé en main.
- Les produits d'exploitation tirés des services de santé ont augmenté de 197 millions de dollars au troisième trimestre de 2023 en raison des facteurs suivants : i) acquisition de LifeWorks le 1^{er} septembre 2022, y compris la croissance interne de la demande pour nos solutions intégrées de santé, de productivité, de retraite et d'avantages sociaux; ii) adoption continue de nos solutions de soins virtuels; iii) hausse des produits d'exploitation associés à notre logiciel de gestion d'officine.
- À la fin du troisième trimestre de 2023, 5,5 millions d'adhérents étaient inscrits à nos services de soins de santé virtuels, soit une hausse de 1,5 million au cours des 12 derniers mois en raison de l'adoption continue de nos solutions virtuelles permettant aux Canadiens et à d'autres personnes de recevoir des soins de santé et de mieux-être en toute sécurité.
- À la fin du troisième trimestre de 2023, le nombre de personnes couvertes par nos programmes de santé s'élevait à 69,6 millions, une hausse de 9,2 millions au cours des 12 derniers mois, laquelle est principalement attribuable à la saine croissance de nos programmes d'aide aux employés et à la famille découlant à la fois des nouveaux clients et des clients existants dans toutes nos régions, ainsi qu'à la demande soutenue de solutions virtuelles.
- Les transactions en santé numérique se sont chiffrées à 150,6 millions au troisième trimestre de 2023, soit une augmentation de 7,4 millions pour le trimestre, laquelle est principalement attribuable à une augmentation de l'utilisation du service payant d'échange de données de santé entre notre système de gestion des régimes d'assurance maladie et les fournisseurs de soins découlant de la demande accrue de services de santé facultatifs de la part des patients.

Services liés à l'agriculture et aux biens de consommation

- TELUS Agriculture & Biens de consommation fournit des solutions numériques novatrices et des données exploitables qui renforcent la chaîne d'approvisionnement mondiale afin de favoriser l'efficacité des processus de production et d'améliorer la salubrité, la qualité et la durabilité des aliments et des biens de consommation. Fait à noter, ces efforts permettent aussi d'améliorer la traçabilité jusqu'au consommateur final, ce qui favorise encore davantage les résultats dans le secteur alimentaire.
- Les produits d'exploitation tirés des services liés à l'agriculture et aux biens de consommation ont diminué de 2 millions de dollars au troisième trimestre de 2023 en raison du contexte difficile temporaire et des défis macroéconomiques, notamment la faiblesse des abonnements et le taux de désabonnement à notre logiciel-service de gestion des revenus pour les fabricants de biens de consommation. Nos produits d'exploitation tirés de l'agriculture et des biens de consommation sont obtenus en grande partie en dollars américains. Comparativement à l'année 2022, le dollar canadien s'est déprécié par rapport au dollar américain en 2023, ce qui a produit des effets favorables sur les produits d'exploitation.

Solutions d'expérience client numérique (TELUS International)

- Les produits d'exploitation tirés des solutions d'expérience client numérique (découlant de contrats établis avec les clients) ont augmenté de 39 millions de dollars ou 5,8 pour cent au troisième trimestre de 2023, grâce à la croissance enregistrée auprès de nos clients du marché des technologies et des jeux, des clients du marché du commerce électronique et des technologies financières et de clients d'autres marchés verticaux, comme il est indiqué ci-dessous. Cette croissance a été contrebalancée en partie par la baisse des produits d'exploitation tirés de l'un de nos principaux clients, un chef de file du secteur des médias sociaux, ainsi que d'un autre client, une institution financière d'envergure mondiale. De plus, l'appréciation du dollar américain et de l'euro par rapport au dollar canadien a entraîné un effet favorable des taux de change sur nos résultats d'exploitation dans le secteur des solutions d'expérience client numérique. Les produits d'exploitation découlant des contrats en dollar américain, en euro et en d'autres devises seront touchés par la variation des taux de change.
- Les produits d'exploitation tirés du marché vertical des technologies et des jeux ont augmenté de 27 millions de dollars ou 7,2 pour cent au troisième trimestre de 2023 en raison de la croissance continue enregistrée auprès d'un certain nombre de nos clients du secteur des technologies et de l'ajout de nouveaux clients. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse des produits d'exploitation tirés de l'un de nos principaux clients, un chef de file du secteur des médias sociaux.
- Les produits d'exploitation tirés du marché vertical des communications et des médias ont augmenté de 12 millions de dollars ou 6,1 pour cent au cours du troisième trimestre de 2023, surtout en raison de l'augmentation des services fournis au segment des solutions technologiques de TELUS et de l'ajout de nouveaux clients découlant de l'acquisition de WillowTree.
- Les produits d'exploitation tirés du marché vertical du commerce électronique et des technologies financières ont augmenté de 8 millions de dollars ou 9,2 pour cent au troisième trimestre de 2023 en raison de l'ajout de nouveaux clients découlant de l'acquisition de WillowTree, le tout partiellement neutralisé par une baisse du volume de services offerts aux clients du segment des technologies financières.
- Les produits d'exploitation tirés du marché vertical des soins de santé ont augmenté de 37 millions de dollars au troisième trimestre de 2023, ce qui s'explique principalement par l'augmentation des services fournis à l'unité d'affaires des soins de santé du segment des solutions technologiques de TELUS.
- Les produits d'exploitation tirés du marché vertical des services bancaires, des services financiers et de l'assurance ont diminué de 9 millions de dollars au troisième trimestre de 2023 en raison de la baisse du volume de services fournis à une institution financière cliente d'envergure internationale, laquelle a été partiellement compensée par l'ajout de nouveaux clients découlant de l'acquisition de WillowTree.
- Le BAIIA lié aux solutions d'expérience client numérique a diminué de 18 millions de dollars ou 9,4 pour cent au troisième trimestre de 2023, tandis que le BAIIA rajusté lié aux solutions d'expérience client numérique a diminué de 13 millions de dollars ou 6,5 pour cent au cours de la même période. Ces diminutions sont principalement attribuables à un déséquilibre des coûts découlant d'une réduction de la demande de services par certains de nos clients importants du secteur de la technologie, surtout en Europe, dont les répercussions ont été plus importantes à partir du deuxième trimestre de 2023, laquelle a été partiellement compensée par les efforts déployés à compter du deuxième trimestre de 2023 pour améliorer la rentabilité. Fait à noter, le BAIIA rajusté et la marge du BAIIA rajusté ont présenté une amélioration séquentielle, ce qui témoigne des effets positifs des initiatives pour améliorer la rentabilité, y compris les réductions de l'effectif dans le secteur des solutions d'expérience client numérique en réponse à la réduction de la demande de services de certains de nos clients.

Faits saillants de la Société

Au nom de ses clients, de ses actionnaires et de son équipe, TELUS contribue à l'économie canadienne et investit de façon importante dans les collectivités qu'elle sert et où vivent et travaillent les membres de son équipe. Par exemple :

- En payant, recueillant et versant plus de 1,8 milliard de dollars en taxes et impôts pendant les neuf premiers mois de 2023 au profit des gouvernements fédéral et provinciaux et des administrations municipales au pays. Ce montant est constitué d'impôts sur le bénéfice des sociétés, de taxes de vente, d'impôts fonciers, de la part de l'employeur des cotisations sociales et de divers droits réglementaires. Depuis 2000, nous avons versé plus de 35 milliards de dollars en taxes et impôts.
- En investissant 2,3 milliards de dollars sous forme de dépenses en immobilisations, principalement dans les collectivités de partout au Canada, au cours des neuf premiers mois de 2023, et plus de 53 milliards de dollars depuis 2000.

- En versant environ 53 millions de dollars de frais de renouvellement du spectre à Innovation, Sciences et Développement économique Canada au cours des neuf premiers mois de 2023. Depuis 2000, nos remises visant les taxes et le spectre versées aux gouvernements et aux municipalités du Canada ont totalisé environ 43 milliards de dollars.
- En engageant des dépenses d'exploitation de 7,4 milliards de dollars au cours des neuf premiers mois de 2023, notamment par l'achat d'environ 4,8 milliards de dollars de produits et services. Depuis 2000, nous avons dépensé respectivement 156 milliards de dollars et 106 milliards de dollars dans ces secteurs.
- En versant aux membres de l'équipe des salaires totalisant environ 3,1 milliards de dollars au cours des neuf premiers mois de 2023, y compris la rémunération et les avantages sociaux des employés, et 178 millions de dollars en cotisations sociales. Depuis 2000, nous avons versé un total de 60 milliards de dollars en salaires aux membres de l'équipe.
- En versant, au cours des neuf premiers mois de 2023, plus de 1,5 milliard de dollars en dividendes déclarés aux actionnaires particuliers, aux détenteurs de fonds communs de placement, aux pensionnés et aux investisseurs institutionnels. Depuis 2004, nous avons remis plus de 24 milliards de dollars à nos actionnaires, dont plus de 19 milliards de dollars en dividendes et plus de 5,2 milliards de dollars en rachats d'actions, ce qui représente environ 17 \$ par action.

Objectifs financiers consolidés pour 2023

TELUS a confirmé de nouveau aujourd'hui ses objectifs financiers consolidés présentés ci-dessous. Les objectifs financiers consolidés de TELUS pour 2023 sont guidés par certaines cibles, politiques et orientations financières à long terme qui sont décrites à la *rubrique 4.3* du rapport de gestion annuel de 2022.

Objectifs financiers consolidés pour 2023

| | |
|--|--|
| Produits d'exploitation⁽¹⁾ | Croissance de 9,5 à 11,5 % |
| BAIIA rajusté | Croissance de 7 à 8 % |
| Dépenses en immobilisations⁽²⁾ | Environ 2,6 G\$ |
| Flux de trésorerie disponible | Environ 1,5 milliard de dollars |

(1) En 2023, nous formulons des prévisions relatives aux produits d'exploitation, exclusion faite des autres produits. Les produits d'exploitation de 2022 se sont chiffrés à 18 292 millions de dollars.

(2) Exclut la somme d'environ 75 millions de dollars visant les initiatives de développement immobilier.

La description précédente concernant les objectifs financiers de TELUS pour 2023 constitue de l'information prospective visée par la *mise en garde concernant les énoncés prospectifs* se trouvant dans le rapport de gestion annuel de 2022 déposé sur SEDAR+ à la date des présentes, plus précisément à la *rubrique 10 – Risques et gestion des risques*, laquelle est intégrée par renvoi aux présentes. Elle est fondée sur les attentes et les hypothèses de la direction qui sont énoncées à la *rubrique 9.3 – Hypothèses de TELUS pour 2023* du rapport de gestion annuel de 2022 et qui sont mises à jour aux *rubriques 9 et 10* de notre rapport de gestion intermédiaire du troisième trimestre de 2023. Les renseignements qui suivent sont présentés dans le but d'aider les investisseurs et autres personnes intéressées à comprendre certains éléments clés de nos résultats financiers escomptés en 2023 ainsi que nos objectifs, priorités stratégiques et perspectives commerciales. Ces renseignements pourraient ne pas se prêter à d'autres fins.

Déclaration de dividende

Le conseil d'administration de TELUS a déclaré un dividende trimestriel de 0,3761 \$ par action sur les actions ordinaires émises et en circulation de la Société. Ce dividende sera versé le 2 janvier 2024 aux détenteurs inscrits à la clôture des marchés le 11 décembre 2023. Le dividende trimestriel représente une hausse de 7,1 pour cent par rapport au dividende de 0,3511 \$ par action déclaré un an plus tôt, conformément à notre programme pluriannuel de croissance du dividende.

Notre conseil d'administration

En octobre 2023, Kathy Kinloch a quitté le conseil d'administration. M^{me} Kinloch a rejoint le conseil d'administration en 2017 et, au cours de son mandat, a siégé au comité d'audit, au comité de gouvernance d'entreprise et au comité responsable des personnes, de la culture et de la rémunération. Nous tenons à la remercier pour sa précieuse contribution et son service exceptionnel à TELUS.

Faits saillants relatifs à l'action communautaire

Redonner à la collectivité

- La Fondation TELUS pour un futur meilleur^{MD} (la Fondation) et les Comités d'investissement communautaire de TELUS au Canada continuent de verser tout leur financement au profit d'initiatives de bienfaisance visant à aider les jeunes et les populations marginalisées. Pendant les neuf premiers mois de 2023, la Fondation a eu une incidence directe sur la vie de 800 000 jeunes en versant 8,6 millions de dollars de subventions en appui à plus de 500 projets réalisés par des organismes de bienfaisance enregistrés. Depuis sa création en 2018, la Fondation a versé 44,5 millions de dollars en dons aux collectivités afin d'aider 14,4 millions de jeunes à réaliser leur plein potentiel.
 - En octobre 2023, la Fondation a lancé le programme de bourses d'études TELUS, le plus important fonds de bourses d'études au Canada, afin de soutenir les étudiants dont les difficultés financières nuisent à leur capacité d'entamer ou de poursuivre des études. Offrant des bourses d'une valeur maximale de 5 000 \$, ce nouveau fonds de 50 millions de dollars, créé grâce à un don de 25 millions de dollars de TELUS et à un engagement de collecte de fonds du même montant de la Fondation, aidera chaque année des centaines d'étudiants à accéder aux études postsecondaires et, ainsi, à un avenir meilleur. Chaque boursier a aussi droit à des forfaits gratuits de services mobiles et Internet grâce aux programmes Mobilité pour l'avenir^{MD} et Internet pour l'avenir^{MD}.
 - Au début de l'année scolaire 2023-2024 en septembre, la Fondation a remis sa première série de bourses à plus de 400 étudiants à l'échelle du pays.
- Les Comités d'investissement communautaire de TELUS au Canada et à l'étranger mandatent des dirigeants locaux pour formuler des recommandations concernant l'attribution des subventions à l'échelle locale. Ces subventions visent à soutenir des organismes de bienfaisance enregistrés qui viennent en aide aux jeunes par des programmes axés sur la santé, l'éducation ou la technologie. Depuis 2005, les 19 Comités d'investissement communautaire de TELUS ont remis plus de 106 millions de dollars en dons au profit de plus de 9 500 initiatives visant à fournir des ressources et du soutien à des citoyens défavorisés, surtout des jeunes, partout dans le monde.
 - Au cours du troisième trimestre de 2023, nous avons annoncé l'expansion des Comités d'investissement communautaire de TELUS en Alberta et en Ontario.
 - En Alberta, nos comités portent dorénavant les noms de Comité d'investissement communautaire de TELUS à Calgary et dans le sud de l'Alberta, et de Comité d'investissement communautaire de TELUS à Edmonton et dans le nord de l'Alberta. Ces deux comités soutiennent maintenant plus de 4,7 millions d'Albertains.
 - En Ontario, nos comités portent dorénavant les noms de Comité d'investissement communautaire de TELUS à Ottawa et dans l'est de l'Ontario, de Comité d'investissement communautaire de TELUS à Barrie et dans le Centre de l'Ontario, et de Comité d'investissement communautaire de TELUS dans la région du Grand Toronto et à Hamilton. Ces trois comités soutiennent maintenant plus de 8,6 millions d'Ontariens.
- Le Fonds pour les collectivités autochtones de TELUS verse des subventions destinées à des programmes sociaux, de santé ou communautaires autochtones. En juillet 2023, nous avons annoncé que nous doublions notre investissement dans le Fonds, le faisant passer de 1 million de dollars à 2 millions de dollars au cours des cinq prochaines années. Depuis sa création en novembre 2021, le Fonds a versé 425 000 \$ en dons en espèces à 22 programmes communautaires voués à la sécurité

alimentaire, à la revitalisation culturelle, aux efforts de secours aux victimes des incendies de forêt, ainsi qu'à la santé mentale et au mieux-être des peuples autochtones du pays.

- Au cours des neuf premiers mois de 2023, TELUS, les membres de l'équipe, les clients et la Fondation se sont engagés à verser 12,5 millions de dollars, sous forme de contributions en argent et en nature, afin de soutenir 12 initiatives d'aide humanitaire et de secours aux sinistrés partout dans le monde. Au troisième trimestre de 2023, le soutien offert visait notamment les incendies de forêt en Colombie-Britannique et dans les Territoires du Nord-Ouest, ainsi que le tremblement de terre au Maroc.

Donner les moyens d'agir aux Canadiens grâce à la connectivité

- Nous continuons de tirer parti de nos programmes Connectés pour l'avenir afin de soutenir les personnes marginalisées en améliorant à la fois leur accès à la technologie et aux soins de santé. Nous continuons aussi d'exploiter notre programme TELUS Averti visant à améliorer la littératie numérique et la sécurité en ligne. Depuis le lancement de nos programmes, nous avons fourni de l'aide à plus de 1 million de personnes.
 - Au cours des neuf premiers mois de 2023, nous avons intégré 6 250 nouveaux foyers au programme Internet pour l'avenir. Depuis le lancement du programme en 2016, nous avons fourni un service Internet à faible coût à 53 000 foyers et à 168 000 membres de familles et personnes âgées à faible revenu, personnes handicapées dans le besoin, réfugiés pris en charge par le gouvernement et jeunes quittant leur foyer d'accueil.
 - Le programme Mobilité pour l'avenir offre des téléphones intelligents et des forfaits pour téléphones mobiles gratuits ou subventionnés aux jeunes qui doivent quitter leur foyer d'accueil en raison de leur âge et aux personnes âgées à faible revenu admissibles de partout au Canada. Au cours des neuf premiers mois de 2023, nous avons intégré au programme 6 100 jeunes, personnes âgées, femmes autochtones à risque, réfugiés pris en charge par le gouvernement et autres personnes marginalisées. Depuis le lancement de Mobilité pour l'avenir en 2017, le programme a permis d'apporter du soutien à 50 000 personnes.
 - Les cliniques mobiles Santé pour l'avenir^{MC} de TELUS ont tenu plus de 41 000 consultations pendant les neuf premiers mois de 2023. Depuis le début du programme, nous avons permis la tenue de 185 000 consultations au total dans 25 collectivités à l'échelle du Canada pour offrir des soins de santé primaires et des soins de santé mentale aux personnes en situation d'itinérance.
 - En juillet 2023, nous avons lancé une nouvelle clinique mobile à Victoria, en partenariat avec la Victoria Cool Aid Society, afin de répondre aux besoins croissants en matière de soins de santé primaires et de fournir de l'aide aux personnes en situation d'itinérance. Depuis son lancement, la clinique a traité plus de 2 000 visites de patients, ce qui porte le total combiné à plus de 18 000 visites de patients dans les deux cliniques exploitées à Victoria.
 - Au cours des neuf premiers mois de 2023, notre programme Technologies pour l'avenir^{MC} a permis à 1 650 Canadiens handicapés de profiter d'une formation individuelle, de soutien personnalisé et de recommandations sur mesure concernant les appareils mobiles et les technologies d'assistance connexes, ainsi que de forfaits de services mobiles à prix réduit. Depuis le début du programme en 2017, nous avons permis à plus de 8 000 personnes handicapées au Canada de recevoir une aide professionnelle pour utiliser ou contrôler leur appareil mobile de façon autonome et de profiter d'un rabais pour accessibilité sur les services mobiles de TELUS.
 - Au cours des neuf premiers mois de 2023, 97 000 personnes au pays et à l'étranger ont participé à des ateliers et à des événements virtuels de TELUS Averti, ce qui porte le nombre cumulatif de participants à plus de 660 000 personnes depuis le lancement du programme en 2013.

Investir dans les retombées sociales

- Au cours du troisième trimestre de 2023, le Fonds pollinisateur de TELUS pour un monde meilleur^{MD} a effectué des investissements dans les actions de trois nouvelles entreprises en démarrage du secteur des technologies propres, soit Climate Robotics, erthos et Plentify, afin de renforcer la résilience climatique grâce à des technologies agricoles capturant le CO₂, à des solutions végétales servant de substituts au plastique et à des solutions énergétiques plus propres. De plus, le Fonds a également pris une participation dans Dryad, une jeune entreprise allemande qui fournit une solution de détection ultra-précoce des incendies de forêt grâce à des capteurs et des réseaux IdO à grande échelle pour réduire

le risque de propagation des incendies. Depuis sa création en 2020, le Fonds a investi dans 30 entreprises socialement novatrices, dont 40 pour cent sont dirigées par des femmes et 50 pour cent sont dirigées par des fondateurs autochtones ou racialisés.

Accès à l'information sur les résultats trimestriels

Les investisseurs, les représentants des médias et toute autre personne intéressée peuvent consulter ce communiqué sur les résultats trimestriels, le rapport de gestion, les diapositives sur les résultats trimestriels, la version audio et la transcription de la webdiffusion à l'intention des investisseurs, ainsi que des renseignements financiers supplémentaires à telus.com/investors.

La conférence téléphonique de TELUS sur les résultats du troisième trimestre de 2023 aura lieu le **vendredi 3 novembre 2023 à 11 h, HE (8 h, HP)** et comprendra un exposé suivi d'une période de questions avec les analystes financiers. Les parties intéressées peuvent accéder à la webdiffusion à telus.com/investors. Un enregistrement audio sera accessible environ 60 minutes après la téléconférence jusqu'au 3 décembre 2023, au 1-855-201-2300. Veuillez utiliser le code d'accès à la conférence 76246# ainsi que le code d'accès à l'enregistrement 0114094#. La webdiffusion sera également archivée à telus.com/investors, et la transcription sera affichée sur le site web après quelques jours ouvrables.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs relatifs aux événements à venir ainsi qu'au rendement financier et opérationnel de TELUS Corporation. « TELUS », « Société » et « nous » désignent aux présentes TELUS Corporation ainsi que, si le contexte s'y prête ou l'exige, les filiales de celle-ci.

Les énoncés prospectifs comprennent tout énoncé non fondé sur des faits passés. Ils portent entre autres sur nos objectifs et les stratégies déployées pour les atteindre, nos attentes relatives aux tendances dans le secteur des télécommunications, notamment en ce qui concerne la demande de données et la croissance continue du nombre d'abonnés, ainsi que nos plans de financement, y compris notre programme pluriannuel de croissance du dividende. Les énoncés prospectifs se caractérisent généralement par des mots comme « hypothèse », « but », « prévisions », « objectif », « perspectives », « stratégie », « cible » et autres expressions semblables, par des verbes comme « viser », « anticiper », « croire », « s'attendre à », « s'efforcer », « planifier », « prévoir », « chercher » ou « estimer », ainsi que par l'emploi du conditionnel ou du futur. Ces énoncés sont présentés conformément aux dispositions d'exonération prévues dans les lois sur les valeurs mobilières applicables au Canada et la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis.

Par nature, les énoncés prospectifs présentent des risques et des incertitudes. Ils sont basés sur des hypothèses, relatives entre autres à l'évolution de la situation et des stratégies économiques. Ces hypothèses étant susceptibles de se révéler inexactes, il est possible que nos résultats ou les événements diffèrent sensiblement des prévisions formulées expressément ou implicitement dans les énoncés prospectifs.

Nos hypothèses pour les prévisions de 2023, qui sont énoncées à la rubrique 9 du rapport de gestion annuel de 2022, restent les mêmes, à l'exception de ce qui suit :

- Nos estimations révisées de la croissance économique en 2023 au Canada, en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec sont de 1,2 %, 0,8 %, 2,1 %, 1,2 % et 0,6 %, respectivement (par rapport à 0,6 %, 0,4 %, 1,5 %, 0,3 % et 0,5 %, respectivement, dans le rapport de gestion annuel de 2022).
- Nos estimations révisées du taux d'inflation annuel en 2023 au Canada, en Colombie-Britannique, en Alberta et au Québec sont de 3,9 %, 3,9 %, 3,4 % et 4,2 %, respectivement (par rapport à 3,7 %, 3,7 %, 3,8 % et 3,7 %, respectivement, dans le rapport de gestion annuel de 2022).

- Nos estimations révisées du taux de chômage annuel en 2023 au Canada, en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec sont de 5,5 %, 5,3 %, 5,6 % et 4,4 %, respectivement (par rapport à 6,1 %, 5,6 %, 6,6 % et 5,5 %, respectivement, dans le rapport de gestion annuel de 2022).
- Nos estimations révisées du nombre non ajusté de mises en chantier d'habitations en 2023 au Canada, en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec sont de 236 000, 47 000, 32 000, 86 000 et 41 000 logements, respectivement (par rapport à 212 000, 34 000, 31 000, 71 000 et 50 000 logements, respectivement, dans le rapport de gestion annuel de 2022).

L'incidence de ces estimations économiques et le moment de leur incidence dépendront des événements réels dans certains secteurs de l'économie canadienne.

- En ce qui concerne le secteur des solutions d'expérience client numérique, nous prévoyons une optimisation continue de sa structure de coûts grâce aux solutions fondées sur l'automatisation et l'IA générative afin d'atténuer les défis à court terme découlant des pressions macroéconomiques mondiales persistantes. La croissance et la rentabilité à long terme seront stimulées par la différenciation des solutions d'expérience client numérique.
- La capitalisation des régimes de retraite à prestations déterminées a été révisée, passant d'environ 35 millions de dollars à environ 28 millions de dollars, en raison de l'amélioration de la situation de capitalisation des régimes.
- Notre hypothèse relative aux coûts de restructuration et autres coûts a été révisée, passant d'environ 275 millions de dollars à un montant allant jusqu'à 750 millions de dollars. Ce changement est attribuable aux programmes accélérés d'amélioration de la rentabilité mis en œuvre pour stimuler l'expansion du BAIIA, l'augmentation des marges et l'accélération de la croissance du flux de trésorerie.
- L'hypothèse relative à l'impôt sur les bénéfices calculé selon le taux d'imposition prévu par la loi applicable a été revue à la baisse, passant d'une fourchette de 24,7 à 25,3 % à une fourchette de 23,3 à 23,9 %, et l'hypothèse relative aux paiements d'impôt en espèces a encore été revue à la baisse, passant d'une fourchette d'environ 420 à 500 millions de dollars dans notre rapport de gestion du deuxième trimestre de 2023 à une fourchette d'environ 375 à 425 millions de dollars. Cette hypothèse correspondait à une fourchette d'environ 550 à 630 millions de dollars dans notre rapport de gestion annuel de 2022. La révision à la baisse de l'hypothèse relative au taux d'imposition prévu par la loi applicable est principalement attribuable à la baisse des revenus gagnés dans les territoires où les taux d'imposition prévus par la loi sont élevés. La réduction de la fourchette relative aux paiements d'impôt en espèces est attribuable à la baisse de la prévision concernant le bénéfice net avant impôts, qui découle en partie de la hausse des coûts de restructuration et d'autres coûts liés aux initiatives d'amélioration de la rentabilité.
- En 2023, nous prévoyons un taux de change moyen de 1,00 euro contre 1,09 dollar américain, par rapport à notre hypothèse initiale d'un taux de change moyen de 1,00 euro contre 1,08 dollar américain.

Les risques et incertitudes susceptibles de faire en sorte que le rendement ou les événements s'écartent considérablement des énoncés prospectifs figurant aux présentes et dans d'autres documents déposés par TELUS ont entre autres trait à ce qui suit :

Les questions de réglementation, y compris les modifications au régime de réglementation en vertu duquel nous exerçons nos activités (dont le calendrier d'annonce ou de mise en œuvre fait l'objet d'incertitudes) ou l'issue des instances, des cas ou des enquêtes liés à son application, lesquels comprennent, sans s'y limiter, ce qui est décrit à la rubrique 9.1, « Faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires concernant l'industrie des communications », de notre rapport de gestion du troisième trimestre de 2023, notamment : la possibilité que le gouvernement permette le regroupement de concurrents dans notre industrie ou, à l'inverse, que le gouvernement intervienne dans le but d'accroître davantage la concurrence, notamment par l'intermédiaire de l'accès de gros obligatoire; les interventions supplémentaires possibles du gouvernement relatives aux tarifs, y compris les frais d'utilisation excédentaire d'Internet et les frais d'itinérance; les lois fédérales et provinciales en matière de protection des consommateurs; le dépôt par les gouvernements fédéral, provinciaux ou territoriaux, ou encore dans les pays autres que le Canada

où nous exerçons nos activités, de nouveaux projets de loi sur la protection de la vie privée qui pourraient sensiblement étendre ou altérer la portée des droits des consommateurs en matière de protection de la vie privée, imposer d'importantes sanctions administratives pécuniaires et créer un droit privé d'action, et prévoir la mise en œuvre d'un nouveau régime de réglementation régissant l'utilisation de l'intelligence artificielle (« IA ») dans le secteur privé et conférant un important pouvoir de contrainte; les modifications apportées aux lois fédérales existantes; les menaces possibles visant l'autorité de réglementation fédérale unitaire en matière de communications au Canada; les menaces possibles liées à la capacité du CRTC d'imposer des balises visant à protéger la concurrence comme la règle du statu quo et le Code sur la vente en gros, dont l'objectif est de s'assurer que les entreprises intégrées verticalement traitent de façon équitable les concurrents exerçant leurs activités à la fois en tant que distributeurs de radiodiffusion et fournisseurs de services de programmation; les mesures réglementaires prises par le Bureau de la concurrence ou par d'autres organismes de réglementation; l'attribution du spectre et la conformité aux licences, y compris la conformité aux conditions de licence; les modifications apportées aux droits d'utilisation des licences de spectre et les décisions de politique concernant le spectre, notamment les restrictions concernant l'acquisition, la vente, la subordination, l'utilisation et le transfert de licences de spectre, le coût et la disponibilité du spectre et l'échéancier d'attribution du spectre, ainsi que les consultations en cours et futures et les décisions concernant les cadres de délivrance de licences de spectre et de la politique du spectre, les enchères de spectre et l'attribution du spectre; un projet de loi qui permettrait au gouvernement d'interdire l'utilisation, sur les réseaux de télécommunications, d'équipement fabriqué par des sociétés désignées expressément, y compris Huawei et ZTE; un projet de loi imposant de nouvelles exigences en matière de signalement des incidents liés à la cybersécurité; la demande du ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie qui enjoint aux fournisseurs de services de télécommunications, y compris TELUS, d'améliorer la résilience du réseau, ainsi que les instances du CRTC visant à évaluer la fiabilité et la résilience du réseau; les éventuelles limites imposées à l'égard des frais d'itinérance internationale et des frais liés aux services auxiliaires; les restrictions concernant la propriété et le contrôle d'actions ordinaires de TELUS Corporation (les « actions ordinaires ») par des non-Canadiens et la surveillance continue et la conformité à ces restrictions; les modifications imprévues pouvant être apportées à l'actuel régime sur les droits d'auteur, lesquelles pourraient avoir une incidence sur les obligations des fournisseurs de services Internet ou des entreprises de radiodiffusion; notre capacité à nous conformer aux règlements complexes et évolutifs visant les secteurs des soins de santé, des soins virtuels et des appareils médicaux dans les provinces et territoires où nous exerçons des activités, notamment à titre d'exploitant de cliniques de santé; et les risques liés à la qualité des soins et à la prestation des services assurés et non assurés. Les territoires dans lesquels nous exerçons nos activités, ainsi que les contrats que nous concluons [particulièrement les contrats conclus par TELUS International (Cda) Inc. (« TELUS International »)], exigent que nous nous conformions ou que nous facilitions la conformité de nos clients à de nombreux régimes juridiques complexes et parfois contradictoires, à l'échelle tant locale qu'internationale. Se reporter à La performance financière de TELUS International, qui se répercute sur notre performance financière, ci-dessous.

L'environnement concurrentiel, y compris notre capacité à assurer la rétention des clients en leur offrant une expérience client améliorée qui se différencie de celle qu'offrent nos concurrents, incluant le déploiement et l'exploitation des infrastructures de réseau en évolution; l'intense concurrence, y compris la capacité des concurrents au sein de l'industrie à conjuguer les nouveaux services qu'ils offrent, dans certains cas, moyennant un seul tarif mensuel groupé ou réduit, avec leurs services patrimoniaux; le succès remporté par les nouveaux produits et services et les systèmes de soutien comme la sécurité domotique et les services Internet des objets (« IdO ») en ce qui a trait aux appareils connectés à Internet; l'intense concurrence soutenue touchant tous les services entre les entreprises de télécommunications, les câblodistributeurs, d'autres entreprises de communications et des entreprises offrant des services par contournement qui, entre autres choses, exerce des pressions sur les produits mensuels moyens par abonné (les « PMMA »), les frais d'acquisition et de rétention et les taux de désabonnement liés à tous les services actuels et futurs, comme le font les conditions du marché, les mesures prises par le gouvernement, les habitudes d'utilisation des clients, la tendance favorisant les plus importants lots de données ou les tarifs fixes pour les services de voix et les services de données, les forfaits liés aux services de voix et aux services de données et la disponibilité des réseaux Wi-Fi pour les services de données; les regroupements, les fusions et les acquisitions de concurrents au sein de l'industrie (y compris l'acquisition de Shaw par Rogers et les actifs connexes cédés à Vidéotron), ainsi que les mesures réglementaires qui y sont liées; les ajouts d'abonnés, les pertes d'abonnés et les volumes de rétention des abonnés; notre capacité d'obtenir et d'offrir du contenu en temps opportun au moyen de divers appareils sur les plateformes mobiles et de télévision, à un coût raisonnable, les coûts du contenu par unité ne cessant de croître; l'intégration verticale au sein de l'industrie

de la radiodiffusion ayant fait en sorte que des concurrents sont propriétaires de services de contenu de radiodiffusion ainsi que la mise en application efficace et au moment opportun des balises réglementaires connexes; la capacité de TELUS International à livrer concurrence aux entreprises de services professionnels offrant des services de consultation, aux entreprises de technologies de l'information dotées de capacités numériques, et aux entreprises traditionnelles offrant des services fournis par des centres de contact et des services d'impartition des processus d'affaires qui accroissent leurs capacités afin d'offrir des services numériques générant des marges et une croissance plus élevées; en ce qui concerne nos services TELUS Santé, notre capacité à livrer concurrence aux autres fournisseurs de programmes d'aide aux employés et à leur famille, de solutions d'administration des avantages du personnel, de dossiers médicaux électroniques et de produits de gestion d'officine, aux agents d'indemnisation, aux fournisseurs de services d'intégration de systèmes et de services de santé, y compris les concurrents qui offrent une gamme intégrée verticalement de prestation de services de santé, des solutions de TI et des services connexes, aux fournisseurs mondiaux qui pourraient accroître leur présence au Canada, ainsi qu'aux fournisseurs de services de soins de santé virtuels, de services de santé préventifs et de services d'intervention en cas d'urgence personnelle; et en ce qui concerne TELUS Agriculture & Biens de consommation, notre capacité à livrer concurrence à des entreprises offrant des services ciblés en matière de logiciels et d'IdO.

La technologie, y compris l'utilisation réduite et la banalisation accrue des services de voix fixes locaux et interurbains traditionnels découlant de l'incidence des applications de services par contournement et du remplacement des services mobiles; le recul général du marché en ce qui concerne les services de télévision, tenant en partie au piratage de contenu et au vol de signaux, de la prestation accrue aux consommateurs de services vidéo directs par contournement et de l'accroissement des plateformes de distribution de programmation vidéo multichaîne virtuelle; l'accroissement du nombre de foyers qui utilisent uniquement des services téléphoniques mobiles ou par Internet; la baisse potentielle des PMMA, en raison notamment du remplacement de la technologie par la messagerie textuelle et les applications de services par contournement; le remplacement par les services Wi-Fi de plus en plus accessibles; les technologies perturbatrices, notamment les services par contournement IP tels que les réseaux définis par logiciel dans le marché des affaires, qui pourraient supplanter nos services de données existants ou donner lieu à une retarification de ces services ainsi que les solutions de technologie auto-installées; ainsi que l'incapacité à innover, à maintenir nos avantages technologiques ou à répondre efficacement et en temps opportun à l'évolution de la technologie.

Les défis relatifs à notre aptitude à déployer la technologie, y compris la demande élevée des abonnés pour des données qui met à l'épreuve la capacité des réseaux mobiles et la capacité spectrale et qui pourrait entraîner une hausse des coûts liés à la prestation de ces services; notre recours aux technologies de l'information et notre capacité à rationaliser continuellement nos systèmes patrimoniaux; le déploiement et l'évolution continue des technologies et systèmes à large bande mobiles de même que les avantages et les gains d'efficacité devant en découler, y compris les plateformes de distribution vidéo, les technologies de réseau de télécommunications et les initiatives liées aux réseaux à large bande [telles que le déploiement de la fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné (« FTTP »), le déploiement de petites cellules pour les services mobiles et la technologie mobile 5G]; la disponibilité de ressources et notre aptitude à déployer de façon adéquate la capacité du réseau à large bande; notre recours à des ententes de partage de réseau mobile, ce qui a facilité le déploiement de nos technologies mobiles; notre choix de fournisseurs et la capacité de ces derniers à maintenir leurs gammes de produits et à offrir des services à l'égard de ces produits, ce qui pourrait avoir une incidence sur la réussite de la mise à niveau et de l'évolution de la technologie que nous offrons; les contraintes auxquelles les fournisseurs sont exposés et le taux de concentration et de pénétration sur le marché en ce qui concerne des produits tels que l'équipement réseau, les services TELUS TV^{MD} et les appareils mobiles; notre besoin prévu à long terme d'acquérir du spectre additionnel dans le cadre des futures enchères de spectre et auprès de tiers afin de composer avec la demande croissante pour des données et notre capacité à utiliser le spectre que nous acquérons; le déploiement et l'exploitation de nouvelles technologies de réseau fixe à large bande à un coût raisonnable et la disponibilité des nouveaux produits et services lancés à l'aide de ces technologies de réseau ainsi que le succès remporté par ces nouveaux produits et services; la fiabilité du réseau et la gestion des changements; notre déploiement d'outils d'autoapprentissage et d'automatisation, qui pourraient modifier notre façon d'interagir avec les clients.

Le niveau des dépenses d'investissement et les décaissements possibles aux fins de l'acquisition de licences de spectre dans le cadre d'enchères ou de l'achat de ces licences auprès de tiers ont une incidence sur les facteurs suivants et sont touchés par ces facteurs : nos initiatives liées aux services à large bande, y compris le branchement direct de plus de foyers et d'entreprises aux installations à fibres optiques; notre

déploiement continu de plus récentes technologies mobiles, y compris la technologie des petites cellules pour les services mobiles pouvant améliorer la couverture et la capacité; les investissements dans la technologie de réseau qui sont nécessaires pour assurer la conformité aux lois et règlements visant la sécurité des cybersystèmes, y compris les interdictions d'utiliser les produits et services de certains fournisseurs; les investissements dans la résilience et la fiabilité du réseau; l'attribution de ressources pour les acquisitions et les futures enchères de spectre que doit tenir Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE »), y compris les enchères de spectre dans la bande de fréquence de 3 800 MHz, qui ont débuté en octobre 2023, et les enchères de spectre des ondes millimétriques, qui devraient débuter en 2024. Si nous n'atteignons pas nos objectifs au chapitre des résultats d'exploitation et des résultats financiers ou que des modifications sont apportées à notre contexte réglementaire, cela pourrait influencer sur les niveaux de nos dépenses d'investissement.

Les risques liés à la performance opérationnelle et aux regroupements d'entreprises, y compris notre dépendance à l'égard des systèmes patrimoniaux et notre capacité à offrir et à soutenir de nouveaux produits et services ainsi que les activités commerciales au moment opportun; notre capacité à gérer les exigences liées aux ententes avec de grandes entreprises; notre capacité à assurer une gestion efficace des changements liés au remplacement et à la mise à niveau des systèmes, à la réingénierie des processus, aux programmes d'efficacité opérationnelle au chapitre des coûts et à l'intégration des activités (comme notre capacité à effectuer et à intégrer des acquisitions au sein de nos activités et de notre culture, à procéder à des dessaisissements ou à établir des partenariats de manière fructueuse et au moment opportun, et à concrétiser les avantages stratégiques prévus, notamment ceux liés à la conformité aux ordonnances réglementaires); notre capacité à identifier et à gérer les nouveaux risques inhérents aux nouveaux services que nous pouvons offrir, y compris ceux découlant des acquisitions, qui pourraient nuire à notre marque, à nos activités dans un domaine donné ou à nos activités en général, et nous exposer à d'autres litiges ou d'autres instances réglementaires; notre capacité de gérer efficacement la croissance de notre infrastructure et d'intégrer de nouveaux membres au sein de notre équipe; ainsi que notre dépendance à l'égard des services infonuagiques fournis par des tiers auxquels nous avons recours pour offrir nos services de TI.

La sécurité et la protection des données, y compris les risques que des défaillances ou des actes illicites entraînent l'accès non autorisé aux données, la modification des données ou encore la perte ou la distribution des données, ce qui pourrait compromettre le respect de la vie privée de particuliers et entraîner une perte financière et nuire à notre réputation et à notre marque.

Les menaces liées à la sécurité, y compris les dommages intentionnels ou l'accès ou les tentatives d'accès non autorisés à nos actifs physiques ainsi qu'à nos systèmes informatiques et notre réseau ou à ceux de nos clients ou de nos fournisseurs, ce qui pourrait nous empêcher d'offrir des services fiables ou se traduire par un accès non autorisé aux informations concernant notre société ou nos clients.

Les événements touchant la continuité des activités, y compris notre capacité à maintenir notre service à la clientèle et à exploiter notre réseau en cas d'erreurs humaines ou de menaces liées aux interventions humaines, telles que les cyberattaques et les pannes d'équipement susceptibles d'entraîner diverses interruptions du réseau; les perturbations techniques et les bris d'infrastructures; les perturbations, les retards et l'augmentation des coûts liés à la chaîne d'approvisionnement, notamment ceux découlant de restrictions de la part des gouvernements ou de mesures commerciales; les menaces de catastrophes naturelles; les phénomènes météorologiques extrêmes; les épidémies; les pandémies (y compris la pandémie de COVID-19); l'instabilité politique dans certains pays, y compris les guerres et les autres événements géopolitiques; les atteintes à la sécurité de l'information et à la vie privée, y compris la perte ou le vol de données; ainsi que l'exhaustivité et l'efficacité des plans et des mesures de continuité des activités et de reprise après sinistre.

Notre équipe, y compris l'embauche, la rétention et la formation appropriée du personnel dans une industrie hautement concurrentielle (y compris la rétention des membres de l'équipe qui dirigent les entreprises récemment acquises dans des domaines d'activité émergents pour nous) et le niveau d'engagement de nos employés ainsi que l'incidence sur le niveau d'engagement, sur d'autres aspects de nos activités ou sur toutes les conventions collectives non résolues, notre capacité à maintenir notre culture unique et l'engagement des membres de l'équipe tout en accroissant l'envergure de nos activités et en mettant en œuvre des changements organisationnels et des initiatives en matière de réduction des coûts, le risque que certains de nos contractuels indépendants soient considérés comme des employés, de même que la santé physique et mentale des membres de notre équipe, qui est essentielle pour assurer leur engagement et leur productivité.

L'environnement, la santé et la sécurité, y compris le temps de travail perdu découlant d'une maladie ou d'une blessure; les préoccupations du public relatives aux émissions de radiofréquences; les questions environnementales, incluant les risques liés au climat (comme les phénomènes météorologiques extrêmes ou d'autres catastrophes naturelles), les déchets et le recyclage des déchets, les risques liés aux systèmes d'alimentation au carburant dans nos immeubles et l'incidence sur l'environnement de notre réseau, y compris l'équipement réseau patrimonial, les attentes en constante évolution du gouvernement et du public pour ce qui est des questions environnementales et de nos réponses; ainsi que les enjeux liés à des épidémies ou à des pandémies, y compris la pandémie de COVID-19 et notre réponse à cette pandémie, qui pourraient accroître ou accentuer ces facteurs.

La consommation d'énergie, y compris notre capacité à trouver, à acquérir et à mettre en œuvre des solutions pour réduire la consommation d'énergie et adopter des sources d'énergie plus propres; notre capacité à identifier et à réaliser des investissements convenables dans les énergies renouvelables, y compris sous la forme d'accords d'achat d'énergie virtuels; notre capacité à continuer de réaliser des réductions importantes de notre consommation d'énergie en valeur absolue et des émissions de gaz à effet de serre (« GES ») qui en découlent dans le cadre de nos activités (notamment sous l'effet des programmes et initiatives axés sur nos bâtiments et réseaux); ainsi que d'autres risques liés à la réalisation de nos objectifs de carboneutralité et de réduction de nos émissions de GES d'ici 2030.

Les questions liées aux biens immobiliers, y compris les risques liés à nos placements immobiliers comme les risques de financement et l'incertitude quant à la demande et aux taux d'occupation et de location futurs, particulièrement en raison de la pandémie de COVID-19.

Les exigences en matière de financement, d'endettement et de dividendes, y compris notre capacité de mener des activités de financement, de refinancer notre dette arrivant à échéance, de réduire le ratio de la dette nette par rapport au BAIIA afin qu'il se situe dans la fourchette cible, compte tenu des besoins en liquidités liés aux enchères de spectre, et/ou notre capacité à maintenir des notations du crédit de première qualité. Si le financement actuel est insuffisant pour couvrir nos exigences en matière de financement, cela pourrait nuire à nos plans d'affaires et à notre croissance.

Des flux de trésorerie disponibles inférieurs aux prévisions pourraient réduire notre capacité à investir dans les activités, à réduire notre levier financier ou à fournir un rendement du capital investi à nos actionnaires. Ce programme pourrait être touché par des facteurs comme l'environnement concurrentiel, les fluctuations de l'économie canadienne ou de l'économie mondiale, notre bénéfice et nos flux de trésorerie disponibles (qui pourraient être touchés par les coûts de restructuration et autres coûts découlant d'initiatives comme des programmes d'intégration postacquisition et d'efficacité opérationnelle au chapitre des coûts), le niveau de nos dépenses d'investissement et l'acquisition de licences de spectre, les acquisitions, la gestion de notre structure du capital, les décisions et les faits nouveaux en matière de réglementation, ainsi que les événements touchant la continuité des activités. Les décisions concernant les dividendes trimestriels sont assujetties à une évaluation et à une détermination effectuées par le conseil d'administration en fonction de notre situation financière et de nos perspectives. Il n'existe aucune certitude que notre programme de croissance du dividende sera maintenu jusqu'en 2025 ni qu'il sera renouvelé.

Les questions fiscales, y compris les interprétations de lois fiscales complexes au pays et à l'étranger par les administrations fiscales compétentes qui pourraient différer de nos interprétations; la nature des produits et des déductions et le moment auquel sont comptabilisés les produits ainsi que les déductions telles que l'amortissement et les charges d'exploitation; les crédits d'impôt ou autres attributs; les modifications apportées aux lois fiscales, y compris les taux d'imposition; les charges d'impôt qui varient considérablement des montants prévus, y compris l'assujettissement à l'impôt du bénéfice et la déductibilité des attributs fiscaux ou la mise en application rétroactive de nouvelles lois; le fait qu'il n'est plus possible de différer l'impôt sur le résultat au moyen de l'utilisation de fins d'année d'imposition différentes pour les sociétés de personnes en exploitation et les entreprises associées; ainsi que les modifications apportées à l'interprétation des lois fiscales, notamment en raison des modifications apportées aux normes comptables applicables, ou de l'adoption de procédures de vérification plus rigoureuses par les administrations fiscales, des redressements ou des décisions défavorables des tribunaux ayant une incidence sur l'impôt que nous sommes tenus de payer.

L'économie, y compris la situation économique au Canada, qui pourrait être touchée par des faits nouveaux d'ordre économique et d'autres faits nouveaux à l'étranger, y compris l'issue possible de politiques et de mesures futures pouvant être adoptées par des gouvernements étrangers, ainsi que la réponse des secteurs public et privé aux pandémies; les attentes relatives aux taux d'intérêt futurs; l'inflation; les taux de chômage; les niveaux d'immigration; l'incidence de la volatilité des prix du pétrole; l'incidence des faibles

dépenses des entreprises (notamment une réduction des investissements et de la structure de coûts); le rendement des régimes de retraite et les facteurs ayant une incidence sur les obligations au titre des prestations de retraite, la capitalisation et les taux d'actualisation relatifs à la solvabilité; les fluctuations des taux de change des monnaies des différents pays où nous exerçons des activités; les notations du crédit des dettes souveraines et leur incidence sur le coût d'emprunt; l'incidence des tarifs pour le commerce entre le Canada et les États-Unis; ainsi que les répercussions à l'échelle mondiale dans la dynamique des relations commerciales entre les grandes économies mondiales.

La capacité de mettre en œuvre avec succès les initiatives en matière de réduction des coûts et de réaliser les économies prévues, déduction faite des coûts de restructuration et autres coûts, tout en demeurant axés sur le service à la clientèle et en s'assurant que ces initiatives n'aient pas d'incidence négative sur les activités commerciales. Les exemples de ces initiatives comprennent notre programme d'efficacité et d'efficacité opérationnelles visant à soutenir une amélioration des résultats financiers; l'intégration des activités; la simplification des produits à l'intention des entreprises clientes; l'automatisation et l'impartition des processus d'affaires; les activités de délocalisation et de réorganisation; les initiatives d'approvisionnement; ainsi que la rationalisation de biens immobiliers.

Les litiges et les questions d'ordre juridique, y compris notre capacité à donner suite avec succès aux enquêtes et aux instances réglementaires; notre capacité à bien assurer notre défense dans le cadre des réclamations et des poursuites actuelles et possibles (y compris les réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle et les recours collectifs fondés sur des réclamations faites par des consommateurs, des infractions aux données personnelles, à la vie privée et à la sécurité, ainsi que la responsabilité sur le marché secondaire), ou à négocier et à exercer des droits en matière d'indemnités ou d'autres protections relativement à ces réclamations et à ces poursuites; de même que le caractère complexe que revêt la conformité aux lois au pays et à l'étranger, y compris le respect des lois sur la concurrence, des lois anticorruption et des lois concernant les pratiques de corruption à l'étranger.

Les activités à l'étranger et notre capacité à gérer avec succès nos activités à l'étranger, y compris la gestion des risques tels que ceux liés aux fluctuations du change, ainsi que l'exposition à divers risques liés à l'économie, au commerce international ou à la politique ainsi que d'autres risques liés au commerce mondial. Se reporter également à la *rubrique 10.3, « Questions de réglementation »*, de notre rapport de gestion annuel 2022 et à *La performance financière de TELUS International, qui se répercute sur notre performance financière* ci-dessous.

La performance financière de TELUS International, qui se répercute sur notre performance financière. Les facteurs susceptibles de se répercuter sur la performance financière de TELUS International sont décrits dans les documents publics déposés par cette dernière sur les sites SEDAR+ et EDGAR, et comprennent notamment ce qui suit : la vive concurrence de la part de sociétés qui offrent des services semblables à ses services; notre capacité à approfondir et à maintenir les relations avec les clients existants ainsi qu'à attirer de nouveaux clients; la capacité de TELUS International à attirer et à retenir des membres de l'équipe qualifiés pour soutenir ses activités; l'incidence défavorable sur les activités que pourrait avoir l'inélasticité des coûts liés à la main-d'œuvre de TELUS International par rapport aux fluctuations à court terme de la demande des clients; la capacité de TELUS International à accroître et à maintenir la rentabilité, si la technologie ou les attentes de ses clients évoluent plus rapidement que sa gamme de services et le rythme auquel elle met au point ses outils et ses processus internes; le calendrier et le degré de réussite des programmes d'efficacité opérationnelle au chapitre des coûts de TELUS International; le maintien par TELUS International de sa culture au fur et à mesure qu'elle prend de l'expansion; l'incidence des conjonctures économiques et géopolitiques mondiales sur TELUS International et sur les entreprises de ses clients et la demande pour ses services; la capacité de TELUS International à s'adapter en temps opportun et de façon rentable à la réduction de la demande des clients, en raison de lois liées à la main-d'œuvre et au travail, ou autrement; le fait qu'une partie importante des produits d'exploitation de TELUS International est tributaire d'un nombre restreint de clients importants, dont deux (excluant TELUS) qui représentent respectivement plus de 10 % des produits de notre secteur Expérience client propulsée par le numérique – TELUS International (« ECPN »); la consolidation continue dans plusieurs des marchés verticaux dans lesquels TELUS International offre des services pourrait entraîner la perte d'un client; l'incidence défavorable sur les activités de TELUS International, advenant le cas où certains contractuels seraient considérés comme des employés, et les coûts liés à la défense, au règlement ou à la résolution de toute poursuite future (y compris les demandes d'arbitrage) liée au classement des contractuels indépendants; la capacité de TELUS International à trouver et à saisir des occasions d'acquisition, à intégrer les entreprises acquises et à réaliser les avantages de telles acquisitions et à gérer les risques connexes; des cyberattaques ou la communication non autorisée d'informations qui donnerait accès à des informations et

données sensibles ou confidentielles des clients de TELUS International ou de leurs clients finaux, ce qui pourrait ternir sa réputation et miner la confiance des clients; les activités de TELUS International pourraient ne pas croître comme TELUS International l'anticipe actuellement à la suite de réactions négatives du public concernant l'impartition de ses services à l'étranger, de la législation proposée ou pour une autre raison; des facteurs indépendants de la volonté de TELUS International pourraient nuire à sa capacité à répondre aux attentes des clients quant à ses services de modération de contenu, et les membres de son équipe responsable de la modération de contenu pourraient être aux prises avec des troubles émotionnels ou cognitifs dans le cadre de leur travail; le court historique d'exploitation de TELUS International en tant que société distincte cotée en bourse. La principale monnaie fonctionnelle et de présentation de TELUS International est le dollar américain, et l'apport à nos résultats consolidés attribuable aux résultats positifs tirés de notre secteur ECPN pourrait être neutralisé par l'appréciation du dollar canadien (notre monnaie de présentation) par rapport au dollar américain, à l'euro, au peso philippin et aux monnaies des autres pays dans lesquels TELUS International exerce ses activités. Le cours des actions à droit de vote subalterne de TELUS International (les « actions à droit de vote subalterne de TELUS International ») pourrait être volatil et susceptible de fluctuer en raison d'un certain nombre de facteurs indépendants de sa volonté, y compris des variations réelles ou anticipées de la rentabilité; des faits nouveaux généraux d'ordre économique, social ou politique; des variations des conditions au sein de l'industrie; des modifications de la réglementation en matière de gouvernance; l'inflation; un faible volume de négociation; la situation générale sur les marchés des valeurs mobilières; et d'autres événements significatifs. TELUS International pourrait choisir de publier ses cibles ou de fournir d'autres projections relatives à ses activités et elle pourrait être incapable d'atteindre ces cibles, ce qui pourrait entraîner un recul du cours des actions à droit de vote subalterne de TELUS International. Un recul du cours des actions à droit de vote subalterne de TELUS International découlant de ces facteurs ou d'autres facteurs pourrait entraîner une diminution de la juste valeur des actions à droit de vote multiple de TELUS International détenues par TELUS.

Ces risques sont décrits en détail à la rubrique 9, intitulée « Tendances générales, perspectives et hypothèses, et faits nouveaux en matière de réglementation et instances réglementaires » et à la rubrique 10, intitulée « Risques et gestion des risques », du rapport de gestion annuel de 2022. Ces descriptions sont intégrées par renvoi dans cette mise en garde, mais ne représentent pas une liste complète des risques pouvant avoir une incidence sur la Société.

Nombre de ces facteurs sont indépendants de notre volonté ou vont au-delà de nos attentes ou de nos connaissances. D'autres risques ou incertitudes dont nous ignorons l'existence ou que nous jugeons non pertinents pour l'instant peuvent aussi nuire grandement à notre situation financière, à notre rendement financier, à nos flux de trésorerie, à notre entreprise ou à notre réputation. À moins d'indications contraires dans le présent document, les énoncés prospectifs formulés aux présentes n'expriment pas les effets potentiels d'éléments spéciaux ou non récurrents, ni de fusions, d'acquisitions, de cessions ou d'autres combinaisons ou transactions commerciales pouvant être annoncées ou survenir après la date du présent document.

Les lecteurs sont avertis de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Ces énoncés décrivent nos attentes et s'appuient sur nos hypothèses à la date de publication du document. Ils peuvent être modifiés après cette date. À moins que la loi ne l'exige, nous n'avons ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs contenus dans le présent document. Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué sont présentés dans le but d'aider les investisseurs et autres personnes intéressées à comprendre certains éléments clés de nos résultats financiers escomptés en 2023 ainsi que nos objectifs, priorités stratégiques et perspectives commerciales. Ces renseignements pourraient ne pas se prêter à d'autres fins.

Cette mise en garde vise l'ensemble des énoncés prospectifs inclus dans le présent document.

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières déterminées

Nous avons fait état de mesures non conformes aux PCGR utilisées pour évaluer le rendement de TELUS ainsi que pour déterminer le niveau de conformité aux clauses restrictives et gérer notre structure de capital. Comme les mesures non conformes aux PCGR n'ont habituellement pas de définition normalisée, il pourrait être impossible de les comparer avec des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. En ce qui concerne la présentation de certaines mesures financières, il existe des différences dans les définitions des mesures présentées par TELUS et par TELUS International. Ces différences tiennent principalement au fait que TELUS International a adopté des définitions conformes aux pratiques du secteur au sein duquel elle exerce ses activités. En vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières, de telles mesures doivent être définies clairement et faire l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables. Certaines des mesures n'ont pas de définition couramment acceptée dans le secteur.

Bénéfice net rajusté et bénéfice par action (BPA) de base rajusté : Il s'agit de mesures non conformes aux PCGR qui n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB. Par conséquent, il est peu probable qu'elles puissent être comparées à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Le bénéfice net rajusté exclut les coûts de restructuration et autres coûts, les redressements d'impôt, la quote-part des pertes se rapportant aux coentreprises immobilières, les primes de remboursement anticipé de la dette à long terme et autres redressements (indiqués dans les tableaux ci-dessous). Le BPA de base rajusté est calculé en divisant le bénéfice net rajusté par le nombre total moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation. Ces mesures servent à évaluer le rendement consolidé et ne tiennent pas compte des éléments qui, selon la direction, pourraient occulter les tendances sous-jacentes concernant le rendement commercial ou des éléments de nature inhabituelle qui ne reflètent pas nos activités continues. Elles ne doivent pas être considérées comme une solution de remplacement au bénéfice net et au BPA de base lors de l'évaluation du rendement de TELUS.

Rapprochement du bénéfice net rajusté

| En dollars canadiens et en millions | Trimestre clos le 30 septembre | |
|---|-----------------------------------|-------|
| | 2023 | 2022 |
| Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires | 136 | 514 |
| Ajouter (déduire) les montants suivants, déduction faite du montant attribuable à la part des actionnaires sans contrôle : | | |
| Coûts de restructuration et autres coûts | 297 | 73 |
| Incidence fiscale des coûts de restructuration et autres coûts | (71) | (18) |
| Pertes de valeur attribuables aux activités de restructuration liées à la rationalisation des biens immobiliers | 13 | — |
| Incidence fiscale des pertes de valeur attribuables aux activités de restructuration liées à la rationalisation des biens immobiliers | (3) | — |
| Redressements d'impôt | (23) | 13 |
| Variation non réalisée de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuelle | 33 | (151) |
| Incidence fiscale de la variation non réalisée de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuelle | (9) | 40 |
| Bénéfice net rajusté | 373 | 471 |

Rapprochement du BPA de base rajusté

| En dollars canadiens | Trimestre clos le 30 septembre | |
|---|-----------------------------------|--------|
| | 2023 | 2022 |
| BPA de base | 0,09 | 0,37 |
| Ajouter (déduire) les montants suivants, déduction faite du montant attribuable à la part des actionnaires sans contrôle : | | |
| Coûts de restructuration et autres coûts, par action | 0,20 | 0,05 |
| Incidence fiscale des coûts de restructuration et autres coûts, par action | (0,05) | (0,01) |
| Redressements d'impôt, par action | (0,01) | 0,01 |
| Variation non réalisée de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuelle par action | 0,03 | (0,11) |
| Incidence fiscale de la variation non réalisée de la composante à terme des accords d'achat d'énergie virtuelle, par action | (0,01) | 0,03 |
| BPA de base rajusté | 0,25 | 0,34 |

BAIIA (bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissement) : Nous avons fait état du BAIIA et fourni des indications à ce sujet, car il s'agit d'un instrument clé de l'évaluation du rendement à un niveau consolidé. Souvent déclaré, le BAIIA est une mesure couramment utilisée par les investisseurs et les établissements de crédit comme indicateur du rendement opérationnel d'une entreprise et de sa capacité à contracter des dettes et à les honorer, et comme indicateur d'évaluation. Le BAIIA ne doit pas servir de solution de remplacement au bénéfice net pour l'évaluation du rendement de TELUS, pas plus qu'il ne doit servir de mesure des flux de trésorerie. Le BAIIA, tel que le calcule TELUS, équivaut aux produits d'exploitation et autres produits moins le total des charges pour l'achat de biens et services et des charges pour les avantages sociaux des employés.

Nous calculons le **BAIIA, excluant les coûts de restructuration et autres coûts**, car il s'agit d'un élément du ratio de couverture des intérêts par rapport au BAIIA, excluant les coûts de restructuration et autres coûts, et du ratio de dette nette par rapport au BAIIA, excluant les coûts de restructuration et autres coûts.

Nous calculons aussi le **BAIIA rajusté** de façon à en exclure les éléments non représentatifs de nos activités courantes et ne devant pas, selon nous, faire partie d'un indicateur d'évaluation à long terme, ou ne devant pas être inclus dans l'évaluation de notre capacité à contracter des dettes et à les honorer.

Rapprochement du BAIIA et du BAIIA rajusté

| Trimestre clos le 30 septembre (En dollars canadiens et en millions) | Solutions technologiques | | Expérience client numérique | | Total | |
|--|--------------------------|-------|-----------------------------|------|--------------|-------|
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| Bénéfice net | | | | | 137 | 551 |
| Coûts de financement | | | | | 352 | 34 |
| Impôts sur les bénéfices | | | | | 28 | 211 |
| BAII | 454 | 688 | 63 | 108 | 517 | 796 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 563 | 511 | 48 | 39 | 611 | 550 |
| Amortissement des immobilisations incorporelles | 329 | 258 | 60 | 42 | 389 | 300 |
| BAIIA | 1 346 | 1 457 | 171 | 189 | 1 517 | 1 646 |
| Ajout des coûts de restructuration et autres coûts inclus dans le BAIIA | 287 | 67 | 16 | 11 | 303 | 78 |
| BAIIA, sauf les coûts de restructuration et autres coûts et BAIIA rajusté | 1 633 | 1 524 | 187 | 200 | 1 820 | 1 724 |

Le **BAIIA rajusté moins les dépenses en immobilisations** est calculé pour nos secteurs isolables, car il représente une vue simple des flux de trésorerie de façon à les rendre plus comparables à ceux présentés par d'autres émetteurs.

Rapprochement du BAIIA rajusté moins les dépenses en immobilisations

| | Solutions technologiques | | Expérience client numérique | | Total | |
|---|--------------------------|-------|-----------------------------|------|--------------|-------|
| | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 | 2023 | 2022 |
| Trimestre clos le 30 septembre (en millions de dollars canadiens) | | | | | | |
| BAIIA rajusté | 1 633 | 1 524 | 187 | 200 | 1 820 | 1 724 |
| Dépenses en immobilisations | (734) | (892) | (35) | (33) | (769) | (925) |
| BAIIA rajusté moins les dépenses en immobilisations | 899 | 632 | 152 | 167 | 1 051 | 799 |

Flux de trésorerie disponible : Nous rendons compte de cette mesure comme indicateur supplémentaire de notre rendement opérationnel. Il n'existe pas de définition de « flux de trésorerie disponible » couramment acceptée dans le secteur. Cette donnée ne doit pas être considérée comme une solution de remplacement aux mesures indiquées dans les états consolidés intermédiaires condensés des flux de trésorerie. Le flux de trésorerie disponible exclut certains changements au fonds de roulement (créances clients et fournisseurs), le produit d'actifs cédés, et d'autres sources de fonds et leur utilisation, comme le signalent les états consolidés intermédiaires condensés des flux de trésorerie. Il indique la somme d'argent tirée de l'exploitation de l'entreprise disponible après déduction des dépenses en immobilisations et qui peut servir, entre autres, à payer des dividendes, à rembourser des dettes, à racheter des actions ou à effectuer d'autres investissements. Nous ne tenons pas compte des effets des normes comptables qui n'ont aucune incidence sur la trésorerie, comme les normes IFRS 15 et IFRS 16. Le produit d'actifs cédés ou d'activités de financement peut contribuer au flux de trésorerie disponible de temps à autre.

Calcul du flux de trésorerie disponible

| En dollars canadiens et en millions | Trimestre clos le 30 septembre | |
|--|-----------------------------------|-------|
| | 2023 | 2022 |
| BAIIA | 1 517 | 1646 |
| Coûts de restructuration et autres coûts, déduction faite des décaissements | 90 | 4 |
| Effets des actifs sous contrat, de leur acquisition et de leur exécution (incidence de la norme IFRS 15) et du programme de financement d'appareil Paiements faciles | (17) | (37) |
| Effets du montant en capital des obligations locatives (incidence de la norme IFRS 16) | (135) | (118) |
| Éléments des états consolidés intermédiaires condensés des flux de trésorerie : | | |
| Rémunération nette fondée sur des actions | 27 | 30 |
| Charges nettes liées aux régimes à prestations déterminées des employés | 15 | 24 |
| Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations déterminées des employés | (7) | (9) |
| Intérêts payés | (307) | (203) |
| Intérêts reçus | 4 | 10 |
| Dépenses en immobilisations ¹ | (769) | (925) |
| Flux de trésorerie disponible avant impôt sur les bénéfices | 418 | 422 |
| Impôt sur les bénéfices payé, déduction faite des remboursements | (63) | (91) |
| Flux de trésorerie disponible | 355 | 331 |

Rapprochement du flux de trésorerie disponible et du flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

| En dollars canadiens et en millions | Trimestre clos le 30 septembre | |
|--|-----------------------------------|-------|
| | 2023 | 2022 |
| Flux de trésorerie disponible | 355 | 331 |
| Ajouter (déduire) : | | |
| Dépenses en immobilisations ¹ | 769 | 925 |
| Effets du montant en capital des obligations locatives | 135 | 118 |
| Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation non incluse dans les postes précédents et autres éléments individuellement non significatifs inclus dans le bénéfice net qui n'entraînent pas de rentrées ou de sorties de fonds | 48 | (74) |
| Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation | 1 307 | 1 300 |

(1) Voir la note 31 des états financiers consolidés intermédiaires pour en savoir plus.

Produit moyen par appareil d'abonné (PMAA) lié aux téléphones mobiles par mois : Il est exprimé sous la forme d'un tarif mensuel et constitue la mesure des produits d'exploitation du réseau tirés des forfaits mensuels et des frais d'utilisation et d'itinérance, divisés par le nombre moyen d'abonnés ayant un téléphone mobile sur le réseau durant la période.

Annexe

Produits d'exploitation et autres produits – Solutions technologiques

| En dollars canadiens et en millions, sous réserve des notes ci-dessous et à moins d'indication contraire (non audités) | Trimestre clos le 30 septembre | | Variation en pourcentage |
|---|-----------------------------------|--------------|--------------------------------|
| | 2023 | 2022 | |
| Produits d'exploitation tirés du réseau mobile | 1 753 | 1 696 | 3,4 |
| Produits d'exploitation tirés de l'équipement des services mobiles et d'autres services | 557 | 545 | 2,2 |
| Services de données fixes ⁽¹⁾ | 1 153 | 1 099 | 4,9 |
| Services vocaux fixes | 191 | 198 | (3,5) |
| Produits d'exploitation tirés de l'équipement des services fixes et d'autres services | 125 | 125 | - |
| Services de santé | 422 | 225 | 87,6 |
| Services liés à l'agriculture et aux biens de consommation | 83 | 85 | (2,4) |
| Produits d'exploitation (découlant de contrats établis avec les clients) | 4 284 | 3 973 | 7,8 |
| Autres produits | 18 | 31 | (41,9) |
| Produits d'exploitation et autres produits externes | 4 302 | 4 004 | 7,4 |
| Produits intersectoriels | 4 | 5 | (20,0) |
| Produits d'exploitation et autres produits – Solutions technologiques | 4 306 | 4 409 | 7,4 |

(1) Les services de santé et les services liés à l'agriculture et aux biens de consommation sont exclus.

Produits d'exploitation et autres produits – Solutions d'expérience client numérique

| En dollars canadiens et en millions, sous réserve des notes ci-dessous et à moins d'indication contraire (non audités) | Trimestre clos le 30 septembre | | Variation en pourcentage |
|---|-----------------------------------|------------|--------------------------------|
| | 2023 | 2022 | |
| Produits d'exploitation (découlant de contrats établis avec les clients) | 706 | 667 | 5,8 |
| Produits intersectoriels | 183 | 136 | 34,6 |
| Produits d'exploitation et autres produits – Solutions d'expérience client numérique | 889 | 803 | 10,7 |

À propos de TELUS

TELUS (TSX : T, NYSE : TU) est une société dynamique spécialisée en technologies des communications et un chef de file mondial, grâce à des produits d'exploitation annuels de plus de 18 milliards de dollars et à 18 millions de connexions clients à ses services mobiles, ses services de transmission de données et de la voix, ses services IP et ses services de télévision, de vidéo, de divertissement et de sécurité. Notre vocation sociale consiste à miser sur nos technologies de pointe et sur la compassion pour produire des changements sociaux et des retombées remarquables sur le plan humain. Nous accordons depuis longtemps la priorité aux clients. Cette orientation transparaît dans toutes nos sphères d'activité et nous a valu de devenir un indéniable chef de file de la fidélisation et du service à la clientèle. D'année en année, TELUS se voit décerner de nombreuses distinctions par des sociétés indépendantes reconnues pour leur expertise en matière de réseau. Ces honneurs confirment la puissance et la vitesse de nos réseaux de calibre mondial ainsi que notre volonté d'offrir aux Canadiens des technologies supérieures qui les relient aux personnes, aux ressources et à l'information qui rendent leur vie meilleure.

Présente dans 31 pays, TELUS International (TSX et NYSE : TIXT) innove dans le domaine de l'expérience client numérique. Elle conçoit, produit et livre des solutions de modération de contenu et d'intelligence artificielle de prochaine génération pour des entreprises internationales créatrices de marché. Elle est active au sein de secteurs stratégiques comme ceux de la technologie et des jeux, des communications et des médias, et du commerce électronique et de la technologie financière.

TELUS Santé est un chef de file mondial de soins de santé qui propose des solutions de soins préventifs, primaires et de mieux-être aux employés et à leur famille. En plus d'offrir un service à la clientèle inégalé, l'équipe TELUS et 100 000 professionnels de la santé s'appuient sur les capacités numériques et les outils d'analyse des données de TELUS pour chercher à améliorer constamment les résultats des soins curatifs, préventifs et de santé mentale dont profitent plus de 69 millions de personnes dans le monde. Plus grand fournisseur d'intelligence de données et de solutions numériques en son genre, TELUS Agriculture & Biens de consommation permet une production efficace et durable, des semences jusqu'à l'épicerie. Grâce à la traçabilité de bout en bout, elle contribue à rehausser la salubrité et la qualité des aliments et d'autres produits destinés aux consommateurs.

Fidèles à la philosophie communautaire solidement ancrée « Nous donnons où nous vivons » de l'entreprise et à sa détermination visionnaire de connecter tous les citoyens pour rendre le monde meilleur, TELUS et les membres actuels et retraités de son équipe ont, depuis 2000, offert 1,5 milliard de dollars, ce qui comprend 2 millions de jours de bénévolat à la collectivité. La générosité sans précédent des membres de l'équipe et leur incroyable action bénévole ont d'ailleurs fait de TELUS l'entreprise la plus généreuse au monde. Ensemble, créons un futur meilleur.

Pour en savoir plus sur TELUS, visitez telus.com ou suivez-nous sur X @NouvellesTELUS et sur Instagram @Darren_Entwistle.

Relations avec les investisseurs

Robert Mitchell
647-837-1606
ir@telus.com

Relations médiatiques

Steve Beisswanger
514-865-2787
steve.beisswanger@telus.com